

Iran, Palestine, Ukraine

Le sophisme sur tous les fronts

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

DJAMEL LABIDI



L'IMAGE LUGUBRE D'ISRAËL La terreur bleue et la décadence morale

OMAR CHAALAL

Escalades et dérives, une culture sioniste

MUSTAPHA AGGOUN

Le génocide de Gaza et son parallèle historique

AHMED ROUADJIA



ACTUALITÉ AUTREMENT

Macadam macabre !

CHERIF ALI



La gestion des déchets en Algérie

TOUFIK HEDNA



Bonjour monsieur Trump !

BOUMEDIENE SID-LAKHDAR



Livres : récits de vie !

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

P. 4 à 9

Agression contre Ghaza L'adhésion de la Palestine à l'ONU sur la table

Mohamed Mehdi

Au 194^e jour de l'agression sioniste contre Ghaza, le nombre de victimes a atteint 33.899 martyrs et 76.664 blessés, a affirmé mercredi le ministère de la Santé de l'enclave. La même source a expliqué que ce bilan comprend les 56 martyrs et 89 blessés des 6 massacres commis par l'armée israélienne durant les précédentes 24 heures. Selon les Nations unies, plus de 10.000 femmes ont été tuées à Ghaza depuis le début de l'agression sioniste. Hier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a affirmé que l'hôpital Kamal Adwan, un des rares établissements hospitaliers encore partiellement fonctionnel, «accueille quotidiennement 50 enfants» gravement atteints de «déshydratation et malnutrition». «Nous avons besoin d'un cessez-le-feu immédiat pour acheminer l'aide à ceux qui en ont besoin à Ghaza», a expliqué le porte-parole de l'OMS. Mercredi, les troupes de l'armée d'occupation sioniste se sont retirées de Beit Hanoun, au nord de Ghaza. Selon des médias palestiniens, les véhicules de l'armée d'occupation israélienne se sont retirés de Beit Hanoun, après une incursion qui a duré plus de 36 heures, au cours de laquelle ils ont assiégié des abris de personnes réfugiées, arrêté un certain nombre d'entre elles et maltraité les habitants.

Plusieurs vidéos diffusées par des Palestiniens de Ghaza montrent de graves scènes de dévastation causées par les forces d'occupation, qui n'ont pas épargné les terres agricoles totalement défigurées au bulldozer, avant de se retirer de la ville de Beit Hanoun. Hier, les bombardements israéliens ont visé plusieurs régions de Ghaza, du nord au sud de l'enclave.

Un correspondant d'Al Jazeera a rapporté 7 Palestiniens martyrs d'un bombardement israélien qui a visé, dans la nuit de mardi à mercredi, une maison au centre de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza. Le journaliste a précisé que 4 enfants étaient parmi les martyrs du bombardement qui a ciblé une maison de la famille Abu al-Hinud dans le camp de Yabna, dans la ville de Rafah. Plusieurs zones de la ville de Ghaza ont été également soumises à d'intenses bombardements. Des sources palestiniennes, citées par Al Jazeera, ont indiqué que des avions israéliens avaient lancé des raids sur la rue Salah al-Din et le quartier Al-Zaytoun, au sud-est de la ville. Les bombardements ont ciblé aussi la mosquée Abou Bakr Al-Siddiq, dans le quartier Al-Sabra. La chaîne de télévision Al-Aqsa a rapporté aussi des bombardements d'artillerie sur le quartier Al Shujaiya, à l'est de la ville de Ghaza, tôt dans la journée d'hier, faisant 2 martyrs et plusieurs blessés. Un correspondant d'Al Jazeera, citant la Protection civile palestinienne, a fait état de 9 personnes portées disparues dans ce bombardement. Le journaliste a ajouté qu'un raid israélien a frappé les environs de la région de Tal al-Hawa, au sud-ouest de la ville de Ghaza.

Les bombardements du camp de Nuseirat, dans le centre de Ghaza, ont également repris hier, rapportent des sources palestiniennes qui font état de tirs d'artillerie israélienne ciblant le nord du camp. Mardi, au moins 9 Palestiniens sont tombés en martyrs dans un

bombardement israélien du camp de Nuseirat, parallèlement à l'opération militaire que mène l'armée sioniste, soutenue par l'aviation et l'artillerie, depuis une semaine. Hier, des bombardements israéliens sur le quartier de Cheikh Radwan, dans le nord de l'enclave de Ghaza, ont fait au moins 6 martyrs et plusieurs blessés, selon un correspondant d'Al Jazeera.

LA JOURNÉE DU PRISONNIER
Des milliers de Palestiniens se sont rassemblés à Beyt Lahm, en Cisjordanie occupée, pour la «Journée du Prisonnier», rapporte la journaliste Nida Ibrahim d'Al Jazeera English (AJE). Les Palestiniens viennent à Bethléem pour marquer cette journée en mémoire des prisonniers dans les prisons israéliennes. Parmi les manifestants figurent des familles de prisonniers palestiniens et des enfants des écoles palestiniennes», affirme AJE qui rappelle que cette journée «est l'occasion pour les familles de rappeler au monde qu'ils ont des détenus dans les prisons israéliennes dans des conditions très difficiles». «Ils souhaitent que les membres de leur famille détenus soient inclus dans un accord d'échange de prisonniers, en particulier ceux qui purgent de longues peines ou des peines à perpétuité. Leur seul espoir de retrouver leurs proches réside dans ces accords d'échange», a écrit Nida Ibrahim. Plus de 9.500 prisonniers politiques palestiniens sont actuellement détenus dans les geôles sionistes, dont 3.660 en détention administrative, c'est-à-dire sans procès ni charges retenues contre eux, et 561 autres condamnés à perpétuité. Le nombre de détenus mineurs est estimé à 200 et celui des femmes à 80. A ces chiffres, il faut ajouter celui des détenus de Ghaza arrêtés depuis le début de l'invasion terrestre. Selon le bureau des médias du gouvernement à Ghaza, l'occupation israélienne a arrêté plus de 5.000 Palestiniens de l'enclave.

L'ALGÉRIE MET EN BLEU SON PROJET DE RÉSOLUTION SUR L'ADHÉSION DE LA PALESTINE

Mardi, l'Algérie a mis en bleu son projet de résolution au Conseil de sécurité (CS) des Nations unies recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre de l'Organisation des Nations unies. Cette étape étant la dernière avant le vote du projet de résolution par les membres du Conseil de sécurité, indique l'APS. La résolution, rédigée par l'Algérie, est «fermement soutenue par le Groupe arabe» au sein du CS. Une «mise en bleu» signifie que la date du débat et du vote sur ce projet de résolution a déjà été fixée. Il aura lieu aujourd'hui, jeudi 18 avril, lors d'une séance prévue à 15h (heure de New York), soit à 20h (heure d'Algér). Immédiatement après la décision algérienne, le Groupe arabe à New York a publié un communiqué exprimant son «ferme soutien» à la demande d'adhésion de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations unies, soulignant qu'il s'agit là d'une mesure tant attendue depuis longtemps et qui aurait dû être mise en œuvre non seulement depuis 2011, mais depuis 1948». Le Groupe arabe a également appelé tous les membres du Conseil de sécurité à «voter en faveur» du projet de

Gouvernement Transport aérien, gestion des déchets et concurrence au menu

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de textes juridiques et la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

La réunion du Gouvernement a été consacrée à l'examen de l'avant-projet de loi fixant les règles relatives à la concurrence, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Président de la République relatives à la lutte contre la spéculation, à la prévention des situations de monopole et à la promotion de la gouvernance économique.

Le Gouvernement a également examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, ainsi qu'un projet de décret exécutif relatif aux facilitations de transport aérien et aux facilitations aéroportuaires visant à améliorer le fonctionnement des aéroports afin d'assurer des services de meilleure qualité aux voyageurs.

projets d'investissement touristique.

Concernant les exposés sectoriels relatifs à l'exécution des instructions du Président de la République, relatives à l'accélération de la cadence de numérisation par tous les secteurs, le Gouvernement a entendu une communication sur la numérisation du secteur de la Poste et des Télécommunications portant notamment sur les progrès réalisés en matière de renforcement des infrastructures TIC, de développement du paiement électronique et de la généralisation de la certification et de la signature électronique. Le Gouvernement a également examiné le cadre réglementaire relatif à la pré-qualification des bureaux spécialisés et des bureaux d'expertise intervenant dans le domaine des hydrocarbures, qui vise à garantir qu'ils répondent aux meilleures exigences en matière de compétence pour la réalisation des études et des expertises dans ce domaine afin d'accompagner la mise en œuvre des investissements importants mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de valorisation des ressources pétrolières.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La valse continue

Nommé le 2 septembre 2022 en tant que représentant spécial du SG de l'ONU, le Sénégalais, Abdoulaye Bathily, a jeté l'éponge en présentant officiellement sa démission, le mardi 16 avril, soit après une année et demie d'efforts pour tenter de régler la crise libyenne. Au bout, la situation a connu des hauts et des bas, plus de bas que de hauts, qui ont poussé l'émissaire des Nations unies à se retirer, non sans dire tout haut ce qu'il pense de la crise libyenne et des dirigeants libyens. Des dirigeants libyens «égoïstes» qui placent «leurs intérêts personnels au-dessus des besoins du pays», a-t-il accusé. Considérant, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion, mardi 16 avril, du Conseil de sécurité sur la Libye, que «dans ces circonstances, il n'y a aucun moyen pour l'ONU, d'agir avec succès». Faut-il comprendre qu'il conseille au Conseil de sécurité de l'ONU d'abandonner la Libye, déchirée par une guerre civile, depuis 2011? Bien sûr que non, mais c'est le cas de le dire si le Conseil de sécurité ne fait pas pression sur ces dirigeants pour les forcer à dialoguer, afin de régler leurs différends. C'est ce qui est ressorti d'un briefing de M. Bathily, mardi, devant le Conseil de sécurité, dans lequel il a mis en garde contre la possibilité d'éventuelles tensions militaires avec la présence de mouvements militaires près de la ville de Syrte et la présence continue de groupes armés et d'armes lourdes dans la capitale, Tripoli, qui menace l'Accord de cessez-le-feu. De profondes divisions éloignent le processus politique d'un heureux dénouement tant attendu par le peuple libyen. Selon le désormais ex-représentant spécial du SG de l'ONU en Libye, les conditions imposées par les parties li-

byennes, les uns proposant la formation d'un gouvernement uniifié, d'autres exigeant la participation du Premier ministre du gouvernement parallèle Oussama Hammad, alors que d'autres appellent à reconstruire les lois électorales, compliquant le processus d'organisation des élections. «L'égoïsme des dirigeants libyens se fait aux dépens des Libyens et doit cesser immédiatement», a soutenu M. Bathily, pour lequel il est clairement question d'abandonner les dirigeants libyens et non le peuple libyen. Il dira, dans ce sens, que toutes ses tentatives «se sont heurtées à une résistance obstinée, à des demandes irréalistes, à l'indifférence à l'intérêt du peuple libyen et à un désir (de ces dirigeants) de reporter indéfiniment les élections». Conséquence directe de divergences persistantes entre les principaux acteurs politiques, la conférence de réconciliation prévue ce mois-ci à Syrte, dans le but de mettre fin aux hostilités, a été reportée à une date inconnue. Malgré les efforts de l'ONU et de la Communauté internationale pour réunir les antagonistes à la même table de négociation afin de résoudre les différends et s'entendre sur une feuille de route qui conduira le pays à la tenue d'élections et à la fin des phases de transition, la situation n'a pas évolué vers le mieux (pour le peuple libyen).

L'ONU va-t-elle encore se mettre à la recherche d'un nouveau représentant spécial pour la Libye ou adoptera-t-elle un nouveau langage envers ces dirigeants qualifiés par celui qui a laissé ce poste vacant d'égoïstes? Une chose est presque sûre, il sera très difficile dans ce climat défiant d'engager quelqu'un dans ce poste qui est resté vacant durant de longs mois, par le passé, à cause de cette valse des représentants onusiens en Libye.

réolution présenté par l'Algérie et a lancé un appel aux membres du Conseil à s'abstenir, au moins, d'entraver cette initiative décisive», estimant que tout rejet signifie «une abdication flagrante de la responsabilité du Conseil de faire respecter les principes de la Charte des Nations unies et du Droit international». Pour le Groupe arabe, l'adhésion à l'ONU «est un pas décisif dans la bonne direction vers une solution juste et durable de la question palestinienne, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies».

La déclaration avertit que «le déni de la place légitime de la Palestine au sein

de la communauté des nations a duré trop longtemps et qu'il était temps de corriger cette injustice historique et de réaliser les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, à la souveraineté et à la création d'un Etat». Pour rappel, jeudi dernier, la présidence du Conseil de sécurité avait annoncé qu'aucun consensus n'avait été atteint sur l'initiative visant à obtenir le statut de membre à part entière de l'ONU, malgré le soutien des deux tiers des membres du Comité d'admission des nouveaux membres du Conseil de sécurité. Par ailleurs, hier, la présidence de l'Autorité palestinienne (AP) a dénoncé les déclarations de la représen-

tante des États-Unis auprès des Nations unies, qui a menacé d'utiliser le veto, affirmant que son pays «ne croit pas que l'adhésion à part entière de la Palestine aux Nations unies contribuera à atteindre une solution à deux États au conflit palestinio-israélien».

Le porte-parole officiel de la présidence palestinienne, Nabil Abou Rudeineh, a rappelé que l'Etat de Palestine a obtenu l'adhésion à l'Assemblée générale des Nations unies en tant qu'observateur en 2012 avec une «majorité écrasante». «Nous avons le droit d'obtenir une adhésion à part entière, sans laquelle la légitimité d'Israël elle-même restera discutable», a-t-il souligné.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Le docteur Elias Akhamok «Le Service civil ne doit pas être aboli»

El-Houari Dilmi

Il existe actuellement une politique sanitaire renouvelée visant à doter les territoires reculés de notre immense pays en structures sanitaires», a indiqué, hier mercredi, le docteur Elias Akhamok, chef de service des maladies infectieuses à l'EPH de Tamanrasset.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le Dr Akhamok a expliqué que « cela est d'autant plus justifié que le dernier découpage administratif fait émerger de nouvelles wilayas, dont celle de In Guezzam, frontalière avec deux pays que sont le Niger et le Mali, deux pays hautes stratégiques », a-t-il estimé.

L'invité de la Radio a également précisé que cette « intensification de mise en place de nouvelles structures sanitaires, est orientée en priorité vers la santé de la mère et de l'enfant ». Et de poursuivre : « à Tamanrasset, dans l'extrême Sud, il y a un hôpital de 240 lits, et qui se trouve en phase de réception après son

équipement (...) Un second, de 60 lits dans la nouvelle wilaya de In Guezzam et un autre à Tinzaouatine qui sont en achèvement ».

Le Dr Akhamok a rappelé l'immensité du territoire national, « imposant un effort considérable, financier et logistique, basé sur une cartographie sanitaire plus adaptée ». Il a également fait remarquer que « nos concitoyens parcourent des distances immenses pour des soins primaires et il est urgent de rétablir cette proximité en redonnant de la valeur aux médecins généralistes », a-t-il indiqué. « Même si les efforts de l'Etat sont considérables, il n'est pas suffisant de doter ces régions en structures sanitaires et la ressource humaine demeure l'ossature de toute politique dans ce sens », a estimé le chef de Service des maladies infectieuses à l'EPH de Tamanrasset. Au sujet du Service civil, justement, le docteur Akhamok a estimé qu'il « ne devrait pas être aboli » appelant à son actualisation de manière plus efficace et plus adaptée.

Algérie-OTAN Magramane reçoit l'Amiral Rob Bauer

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane, a reçu mercredi à Alger le Président du Comité militaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Amiral Rob Bauer, en visite en Algérie du 17 au 19 avril 2024, indique un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un périple qu'effectue le représentant ottonien dans des pays partenaires du Dialogue Méditerranéen de l'OTAN.

Les discussions ont permis de passer en revue les relations de partenariat entre l'Algérie et l'OTAN ainsi que les moyens de les renforcer davantage afin de répondre aux aspirations des deux parties, notamment dans le cadre de l'exécution du pro-

chain programme de coopération bilatérale, intitulé "Programme de partenariat individualisé", à arrêter par les deux parties, précise le communiqué. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment les défis auxquels est confrontée la région méditerranéenne ainsi que les développements de la situation dans la région sahélienne et sur la question palestinienne. Sur ces derniers points, M. Magramane a rappelé les efforts menés par l'Algérie en vue du développement et de la stabilisation de la région du Sahel, ainsi que ceux entrepris, en particulier, au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU, en vue d'arrêter les actions génocidaires à Ghaza, a conclu le communiqué.

Effondrement d'un extracteur de poussière au complexe d'El Hadjar

Le parquet ouvre une enquête

Le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar à Annaba, a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances de l'effondrement d'un extracteur de poussière, survenu récemment au complexe d'El Hadjar, a indiqué mardi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.

«Conformément à l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar, informe l'opinion publique qu'en date du 14 avril 2024, aux environs de 05h00, l'extracteur de poussière n°1 s'est effondré au niveau de l'unité de production des matières et aggloméré (PMA), au complexe Sider d'El Hadjar, provoquant ainsi l'arrêt de la production», lit-on dans le communiqué.

Le parquet a en outre ordonné "l'ouverture d'une enquête préliminaire, auprès des services de la Gendarmerie nationale, en vue d'élucider les circonstances de l'accident et de déterminer les responsabilités, pour prendre les mesures légales en conséquence", conclut le communiqué.

Tebboune préside une réunion du Haut conseil de sécurité

Le président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, une réu-

nion du Haut conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République,

que, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut conseil de sécurité", lit-on dans le communiqué.



El yazid Dib

Personne n'est dans le secret des dieux. Rares sont ceux qui ont un œil de bœuf panoramique sur l'avenir incertain qui se profile au Moyen-Orient. Mêmes ceux qui détiennent les manœuvres dans ce conflit, pourtant à l'apparence classique et séculaire n'ont cette précision de trajectoire tant l'imprévu, l'inédit, la volte-face, le retournement de situation, le repositionnement, la néo-normalisation font office d'éléments incursifs nouveaux. Tout marche à l'heure factuelle et tout fonctionne à la moindre occasion. Il est vrai que dans ce type d'événements, rien en théorie n'est laissé au hasard. L'on trace des stratégies, des plans, des opérations aux noms hybrides et parfois il suffit qu'un facteur anodin disqualifie tous les autres ou qu'une fatalité survienne à l'hébétude de tous. Israël ne comptait-il pas désintégrer Hamas dans la semaine qui suivit l'invasion terrestre de Ghaza ? N'avait-il pas prévu de finir avec les dirigeants de la résistance localisée disait-il à Khan Younes ? N'envisageait-il pas de boucler son sale boulot par l'envahissement total de Rafah, voilà 2 mois déjà ? Quant à la confrontation avec l'Iran, elle était en l'air depuis belle lurette. Il ne manquait pour le passage à l'acte que l'exploitation de la meilleure opportunité et sa bonne légitimation.

Cependant, si dans toute stratégie, il y a indubitablement cet art de savoir coordonner les actions dans l'interaction politique et militaire, il y a aussi en marge, la prise en compte de l'étude de l'évolution des relations interétatiques. Israël et son protecteur les États-Unis savent qu'en cas de guerre ouverte avec l'Iran, un axe de contrepoids pourrait se former autour de l'Iran par de grosses pointures fortement craintes, telles la Chine, la Russie et la Corée du Nord et sait-on jamais d'autres pays. La Syrie... En plus de ses relais, le Hezbollah, les fac-

tions armées palestiniennes, les Houthis, la résistance islamique en Irak. C'est ce qui semble à l'évidence dissuader Biden de s'y engager ouvertement en incitant l'Etat hébreu à s'abstenir de répondre à la riposte iranienne. Par contre, celui-ci, sous la houlette délirante d'un Neten-yahu aimeraient bien que la région s'embrace, espérant ainsi finir à jamais avec tous ses virulents ennemis et créer un nouvel équilibre entièrement à son profit.

D'une façon pragmatique, il ne faut pas être dupé ni s'évanouir dans ses croyances néophytes pour penser que tout est aléatoire, indécis ou non réfléchi. Les instituts, les laboratoires, les cellules de réflexion, les centres d'études globales n'ont cessé d'être à l'œuvre afin non seulement de prévenir la survenance de faits fâcheux et dynamiser l'influence à leur imposer mais tracer également les futurs contours du monde qui nous englobe dans ses multiples dimensions. Les États développés mènent énormément d'analyses des politiques de sécurité et de défense. Des programmes raffinés de haut niveau sont enseignés et décortiquent au détail les doctrines stratégiques les mieux adaptées à toutes les conjonctures. Plus de place à l'agissement au jour le jour. Derrière chaque politique il y a un cerveau, derrière chaque instrument de défense il y a des neurones. L'idée précède le fusil, la méthode, l'outil. Il n'y a aucune action militaire, politique, économique ou diplomatique sur le plan international qui ne soit le produit d'un examen soumis à des critères scientifiquement draconiens. Néanmoins malgré toutes les technologies, les prévisions, les indices d'alertes, les procédés d'écoute et de surveillance aucun système de défense en soi n'est infallible. Le 7 octobre l'illustre bien. En plus, un pétard peut flétrir un dôme fût-il de fer.

Trois individus placés en détention Enquête sur un marché suspect entre «Mobilis» et un consortium algéro-étranger

Le juge d'instruction près le Pôle pénal national économique et financier (Alger) a ordonné la mise en détention provisoire de trois (3) individus et le placement de quatre (4) autres sous contrôle judiciaire pour leur implication dans une affaire de passation de marché suspect entre l'opérateur mobile Mobilis et un consortium algéro-étranger, ayant entraîné une «dilapidation énorme de deniers publics», a indiqué mardi un communiqué du Parquet près le même pôle.

«En vertu des dispositions de l'article 11, alinéa 3 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier porte à la connaissance de l'opinion publique qu'à la suite d'informations faisant état de la passation d'un marché suspect entre l'Etablissement public économique +ATM MOBILIS+ et un consortium algéro-étranger, une enquête préliminaire a été ouverte», précise la même source.

L'enquête a permis de confirmer

«les dépassements signalés concernant ledit marché, entaché de conflits d'intérêts et d'octroi d'indus avantages ayant entraîné une dilapidation énorme de deniers publics de manière illégale, avec la complicité de responsables d'ATM MOBILIS, en l'occurrence, l'ancien chef du département réseau et services, un ancien employé de l'entreprise, le président de la Commission des marchés d'ATM Mobilis et le gérant de +SARL DATA MENA+».

«Après parachèvement de l'enquête préliminaire, une information judiciaire a été ouverte sur les faits reprochés aux mis en cause sus-cités et leurs acolytes, pour délit d'incitation de fonctionnaires publics à l'abus d'influence effectif et supposé en vue d'occire à des tiers d'indus avantages, participation à la dilapidation volontaire de deniers publics, tout en tirant profit de l'autorité et de l'influence d'agents d'entreprises publiques en vue d'obtenir des avantages non justifiés et un aménagement

des prestations et des délais de livraison, à leur profit».

Ils sont, également, poursuivis pour des délits de «conflits d'intérêts, blanchiment des revenus criminels issus des crimes de corruption, recel et détournement de leur origine illégale, transfert des biens issus des revenus criminels dans le cadre d'une bande criminelle, avec exploitation des facilitations que confère l'activité professionnelle, des faits prévus et punis par les articles 398 bis, 398 bis 2, 42 du Code pénal, 26 F2, 29, 32 F1, 42, 43 et 52 de la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption».

«En date du 15/04/2024, monsieur le juge d'instruction a auditionné les mis en cause lors de leur première comparution et ordonné de placer trois (03) d'entre eux en détention provisoire. Il s'agit des accusés répondants aux initiales de «B.S», «G.M» et «B.O». Quatre (04) autres mis en cause ont été soumis aux mesures de contrôle judiciaire. L'information judiciaire est encore en cours».

Iran, Palestine, Ukraine Le sophisme sur tous les fronts

Par Djamel Labidi

Dès que la société s'est complexifiée, il s'est développé en son sein, des groupes aux intérêts contradictoires. Il est alors devenu nécessaire pour le groupe dominant de soumettre les autres groupes, pas seulement par la force mais aussi, bien mieux, pacifiquement, par l'idéologie, par l'adhésion à l'ordre établi. La pensée politique et sociale, s'est donc, parallèlement, elle aussi différenciée. Elle a produit deux camps intellectuels, celui de la Rhétorique et celui de la Philosophie, au sens grecs des termes. Le camp de la Rhétorique partait de l'idée qu'il n'y avait pas de vérité, puisqu'elle était toute relative. Au service du groupe dominant, il n'avait pas le souci du vrai, mais du vraisemblable, de présenter comme vérités les intérêts des dominants, avec comme arme privilégiée le sophisme, en tant qu'art consommé, en tant que technique, pour emporter la conviction de l'opinion, au besoin la manipuler, le soft power comme on dirait aujourd'hui. Le camp de la Philosophie, faisant de la vérité, des méthodes et moyens de l'atteindre, le but et la légitimation de l'activité intellectuelle.

Ce combat se poursuit jusqu'à nos jours. Il trouve son illustration parfaite dans les conflits mondialisés qui secouent actuellement notre planète, Ukraine, Palestine, Iran. La Rhétorique utilise, dans son récit à leur propos, son instrument préféré, le sophisme sous toutes ses formes pour construire une vérité alternative, et donner à un raisonnement erroné ou trompeur les apparences de la vérité: hypothèses et prémisses du raisonnement fausses, généralisations abusives, caricatures de la position adverse, demi-vérités, fausses analogies, omission, diversion par rapport au vrai sujet, non démonstration de l'hypothèse de départ, laquelle est simplement affirmée etc.. Ce qui fait le caractère redoutable du sophisme c'est qu'il est difficile à débusquer, aussi bien dans un débat, dans un ouvrage ou dans les confrontations médiatiques. La raison en est bien simple: le but même du sophisme est de se cacher grâce aux techniques qu'il utilise.

On trouve toute la panoplie de ces techniques du sophisme dans la rhétorique occidentale, politique et médiatique actuelle. C'est d'elle dont nous parlerons même si, évidemment, l'Occident n'en a pas le monopole et qu'on pourrait faire la chasse aux sophismes dans d'autres régions du monde. Quelques exemples rapides.

DES SOPHISMES DANS TOUTES LEURS SPLENDEURS

8 avril 2024, une vingtaine de soldats allemands arrivent en Lituanie, pour préparer la venue, à cette frontière avec la Russie, d'une brigade de 4800 soldats qui seront déployés en permanence, progressivement jusqu'à 2027. Il s'agit, version officielle, d'affronter «la menace russe». Ici, c'est un sophisme patent d'inversion, de substitution, d'une prémissse, d'une hypothèse de base affirmée sans aucune démonstration. Elle est doublée d'une analogie abusive, technique courante du sophisme, puisqu'il est sous-entendu que la Russie «peut agresser les pays baltes puisqu'elle a déjà agressé l'Ukraine».

Question: qui se déploie à la frontière de l'autre, l'Allemagne ou la Russie ? La Lituanie et la Russie ont une frontière commune. On ne peut changer la géographie. Ce thème de «la Russie aux frontières» est aussi utilisé pour la Finlande, la Norvège, la Géorgie. C'est donc l'existence même de la Russie qui pose problème. On se trouve, au fi-

ce titre pourra paraître étrange, voire hermétique, mais je n'ai pas trouvé mieux pour indiquer la tentative de ce texte de montrer que le sophisme, en tant que procédé de rhétorique, est à la base du discours politique et médiatique prédominant actuellement en Occident. Si le lecteur a la patience de nous accompagner dans ce raisonnement, peut-être celui-ci va-t-il s'éclaircir au fur et à mesure à ses yeux et que ce texte lui sera alors utile.



nal d'un raisonnement apparemment banal, devant une conclusion monstrueuse, celle de l'effacement souhaité, rêvé de la Russie, une sorte de génocide géopolitique. Le sophisme, on le voit, peut conduire loin, très loin. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt que cela vienne de l'Allemagne qui a déjà tenté cet effacement de la Russie avec Hitler pendant la deuxième guerre mondiale. Y aurait-il des relents de revanche ? L'Allemagne ne regrette-t-elle pas maintenant, d'avoir fait alors de mauvais calculs en combattant l'Occident au lieu de s'allier avec lui contre l'URSS. Simple hypothèse d'école mais... Comment comprendre, en effet, que l'Allemagne se soit tue devant un événement aussi énorme que la destruction d'un ouvrage aussi colossal que son gazoduc, Nord Stream, en dépit des graves soupçons pesant sur les dirigeants des États-Unis et de l'Ukraine, et du coût quasi-suicidaire pour son économie de l'utilisation d'un gaz liquéfié américain quatre fois plus cher que le gaz russe

Même logique d'inversion concernant la menace, dite «islamiste» du Hamas, à partir de Gaza. Israël se trouve à la frontière de Gaza, en tant que force d'occupation et il est, d'ailleurs, considéré officiellement par l'ONU comme tel. Qui menace qui ? Le sophisme réside, ici, dans l'omission du fait que les territoires palestiniens sont occupés par Israël. L'omission est l'une des techniques du sophisme. Elle permet, dans cet exemple, d'inverser en acte d'agression, un acte de légitime défense du pays occupé.

LE CONFLIT IRANO-ISRAÉLIEN

Même procédé, même omission, même inversion, même sophisme, concernant le récent conflit irano-israélien. Le 1^{er} Avril, Israël a attaqué de façon soudaine et délibérée la section consulaire iranienne, adjacente à l'ambassade d'Iran à Damas. L'attaque est sanglante. Elle fait treize morts, 6 syriens, 8 officiers supérieurs iraniens dont 2 généraux. Le viol du droit international est sans précédent. Aucune condamnation occidentale.

L'affaire est cousue de fils blancs. L'attaque n'a été qu'une provocation destinée à obliger l'Iran à riposter, pour pouvoir réaliser le vieux projet, israélo-étatsunien de détruire les installations nucléaires iraniennes. Cette attaque ne pouvait avoir été faite sans l'accord des États-Unis, mais ceux-ci appellent ostensiblement l'Iran à ne pas se livrer à une

escalade. Lorsque l'Iran riposte, l'axe occidental exprime son appui indéfectible à Israël et son droit «à se défendre». Et c'est l'ambassadeur iranien qui est convoqué, par les principaux pays occidentaux. Le parti pris est trop évident.

Il est aussi clair, qu'un autre but de l'opération, était de permettre à Israël, «une réconciliation» avec les États-Unis, et de poursuivre le massacre des populations civiles à Gaza, sans n'avoir plus, désormais, à supporter les remontrances de son grand allié. D'autres pays occidentaux, l'Angleterre et la France, comme d'habitude, suivent. Ils y trouvent eux aussi une occasion pour se réconcilier avec Israël et reporter sine die leurs timides protestations contre la boucherie de Gaza.

Mais voilà comme toujours, il y a un grain de sable. On ne joue jamais seul et l'Histoire ne s'écrit jamais sous la dictée. Méfiant, flairant le piège de la provocation, l'Iran a limité son attaque tout en montrant sa maîtrise de la guerre moderne de drones et de missiles, et il précise, quelques heures à peine après, que son opération est terminée et «le dossier clos». Pas une seule victime israélienne. Inattendu. Et surtout, depuis le temps que l'Iran s'attend à une attaque israélo-étatsunienne contre ses sites nucléaires, peut-être les a-t-ils protégés efficacement, en les enfouissant à des dizaines de mètres sous terre et en les défendant par des batteries de missiles. Le coup semble raté ou très aventurieux. Car s'il se fait, il révélera du coup les intentions réelles du duo étatsunien-israélien. De plus, un pays arabe, comme la Jordanie, a abattu des drones iraniens survolant son sol et s'est gravement compromis vis-à-vis de l'opinion arabe, révélant qu'il était, en fait, un allié direct d'Israël.

Tout cela n'empêche pas le monde médiatique-politique occidental de continuer de torturer les faits et de qualifier «d'attaque de l'Iran» sa riposte du 13 avril à l'attaque d'Israël. C'est hallucinant, pas un mot, pas un seul, n'est dit sur le déclencheur du conflit. Pour le 7 Octobre, il n'y avait rien, ni avant, ni après. Pour le 13 avril, de même, rien avant, rien après. Pour le 24 février 2022 en Ukraine, de même. Ainsi va la rhétorique du récit occidentaliste.

MOSSOUL ET GAZA

Cette question de «qui attaque qui», «qui

agresse qui», est d'ailleurs le terrain favori du sophiste occidental. L'attaque est qualifiée de défense. La riposte qualifiée d'attaque. Cette inversion est l'une des techniques du sophiste. Mais la perle, en la matière, revient comme souvent à Mr Bernard Henry Lévy. C'est un intellectuel français, chantre de toutes les interventions occidentales: en Yougoslavie, en Afghanistan, en Irak, en Libye, en Syrie, y compris celles qui n'ont pas eu (encore) lieu et qu'il appelle de ses vœux comme en Iran. Il est d'évidence un soutien inconditionnel d'Israël. Il s'est autoproclamé philosophe mais il est en fait un rhétoricien dans la pure tradition de ceux qui ont toujours été du côté du manche, du côté des puissants, aussi bien au niveau de la France qu'à l'échelle internationale, à travers son soutien inconditionnel à l'hégémonie occidentale. C'est un expert en sophisme, sous toutes ses formes. Sa principale spécialité est le sophisme par analogie, analogie entre Hitler et tous les dirigeants supposés antioccidentaux de Poutine à Kadhafi, analogie entre les accords de Munich et ceux de Minsk, analogie entre Daesh et Hamas, analogie entre le 7 octobre et les pogroms contre les juifs, analogie entre les massacres perpétrés à Mossoul par la coalition occidentale et ceux de Gaza, pour en conclure qu'il y a un nombre bien moindre de victimes à Gaza. Le sang coulé à Mossoul vient donc justifier celui à Gaza, merveille de sophisme et cynisme du raisonnement.. Et ce n'est pas tout ? Sur le même sujet de Mossoul et Gaza, son dernier sophisme, est un véritable chef d'œuvre en la matière. Le 13 avril, sur une chaîne d'information continue, il explique que pour Mossoul, il n'y a pas eu de dénonciations en Occident de la même ampleur que pour Gaza, et que c'est bien la preuve qu'«Israël est toujours le mal aimé, la victime», y compris en Occident. Il faut le faire. Bref, on pourrait continuer à donner, à l'infini, des exemples de sophismes. L'agression contre la Libye en 2011, justifiée par les puissances occidentales pour «éviter un bain de sang» à Benghazi, ce qui représentait l'avantage de ne pas avoir à être démontrée puisque l'intervention était supposée l'avoir empêchée.

Il y aussi ce thème favori du sophisme qui est celui de la violence. Il permet de rejeter dos à dos agresseur et agressé, chacun ayant recours à la violence, qu'il agresse ou se défende. La violence d'où qu'elle vienne, étant intrinsèquement inhumaine, ses causes et ses effets se mêlent, se nourrissent ce qui permet d'obscurcir les esprits et de faire ainsi silence sur les causes profondes des conflits etc...etc.

Chacun devrait d'ailleurs se livrer à la chasse du sophisme sous toutes ses formes que ce soit dans la pensée dominante occidentale que dans la politique des gouvernements dans le monde. Il ne faudrait pas en effet tout mettre sur le dos de l'Occident.

Quelques lecteurs s'en souviennent peut-être, j'avais dans de nombreux textes précédents, aborder cette question de la déformation de la vérité et de la réalité dans les moyens d'information lourds occidentaux. J'avais donné des exemples, de ce qu'on avait appelé aux États-Unis, de façon tout à fait assumée, «le mensonge utile», le mensonge vrai», «la vérité parallèle», la vérité virtuelle», en tant qu'«armes légitimes» de combat dans la guerre impitoyable de l'information. Parler ici de sophismes, c'est dire au fond la même chose, ou plus exactement, ça n'est qu'une tentative de généraliser théoriquement les méthodes utilisées par l'information, ou la désinformation, de mettre un mot sur elles et de les rattacher à une longue tradition de la bataille intellectuelle dans l'Histoire politique et sociale, depuis la nuit des temps.

L'image lugubre d'Israël : la terreur bleue et la décadence morale

Par Omar Chaalal*

J'enchaîne mes idées par les paroles de Biden : Si Israël n'existe pas, il faudrait l'inventer. Une semaine après cette déclaration, l'extrémiste ministre de la culture sioniste, Amichay Eliyahu, nous annonce qu'Israël veut lancer une bombe atomique pour exterminer les enfants de Gaza. Les règles du syllogisme peuvent être appliquées «Tous les sionistes sont des criminels, or Biden et Amichay sont des sionistes ; donc Biden et Amichay sont des criminels. Des paroles de ces deux criminels, je déduis que tout système politique reflète ses dirigeants. Netanyahu et Amichay ne sont que la partie apparente du système d'un Etat polichinelle créé par l'Ouest. Ce soi-disant Etat démocratique est gangrené par la corruption et la mafia financière le dirige. Plus de 35% des revenus de cet Etat viennent du secteur israélien des hautes-technologies. Je vous informe que les hautes-technologies sont issus d'industries malhonnêtes ou frauduleuses – jeux en ligne, options binaires, forex, programmes de téléchargement/injecteurs. Toutes les firmes de paiement, de marketing ou de technologie publicitaire travaillent pour des industries louches ou frauduleuses. L'argent de ces industries est utilisé pour la déstabilisation politique de certaines nations. L'histoire du printemps arabe n'est plus un secret. Le printemps arabe fut financé par Israël. Le philosophe Bernard Levy BHL est l'expert constable qui gère avec sa morale exceptionnelle le flow d'argent malhonnête qui couvre tous les frais des crimes israéliens

En plus clair, la guerre colore les événements politiques et la terreur la reflète dans un monde gangrené par la fraude fiscale, la corruption et la décadence morale. La «Terreur blanche» qualifie les massacres commis en Russie par les armées blanches pendant la guerre civile russe. La «Terreur rouge» désigne le massacre mené par la Tchéka et l'Armée rouge. La «Terreur noire» confirme les massacres de 45000 d'innocents à l'Est algérien le 8 Mai 1945 par l'armée française. Aujourd'hui, l'étoile de David entre les deux bandes donne une couleur différente à la terreur «la Terreur bleue». C'est cette terreur qui massacre des innocents et enterre des bébés vivants à Gaza.

Dans ce temps morbide le monde est vil ! A Gaza, un fleuve de sang coule depuis des mois. Peut-être, il coulera pour longtemps. Ce fleuve entraîne ses cadavres sous les bombes des sionistes et les cris des blessés qui attendent les casse-croûtes de la honte qui tombent d'un ciel Américain dur et non clément. Le sang et les cris des enfants témoignent qu'un crime contre l'humanité se déroule à Gaza sous les yeux des dits civilisés. Dans ce drame inhumain, Israël s'assure que ceux qui ne sont pas tués par ses bombes lors des attaques le soient à cause du non fonctionnement des hôpitaux démolis par ses bombes et la faim qui fait murmurier les estomacs. Chez Netanyahu la faim, la peur et la souffrance ne sont plus des qualificatifs inhumains. Son sourire de criminel renforce la haine et l'agressivité qui cohabitent son âme satanique.

Hélas ! Les leaders arabes et musulmans sont trop faibles ou complices. Certains n'ont même pas eu un semblant de courage pour convoquer les ambassadeurs d'Israël et leur dire nous avons assez de votre arrogance criminelle. D'autres acceptent l'affront et l'humiliation dans un luxe de la honte. Après tout ce qui se passe à Gaz, les leaders musulmans et arabes espèrent que Netanyahu,

C'est la fin du temps et la pourriture politique pollue notre monde ! Plus de morale ! Plus d'éducation ! Les sauvages inhumains veulent arriver à un présumé nouvel ordre mondial sous les bombes et les missiles. Drôle de nouvel ordre mondial ! Un monde tracé par le bruit des armes et l'opium politique. Les images diffusées dans les réseaux sociaux décrivent bien l'avenir de ce monde et montrent le dessin probable d'un avenir incertain pour des enfants innocents. Qui dit mieux ? A Gaza, des cadavres sous les décombres et des bébés enterrés vivants sous the débris de béton.



ce malade mental, va arrêter son génocide. Ils peuvent attendre jusqu'à ce que les blocs dénoncent les criminels qui se cachent derrière eux. Ils peuvent attendre si patience le permet.

Nous sommes au vingt-et-unième siècle. Nous prétendons être civilisés et humains. Nous aspirons à semer la paix et le bonheur à tous nos semblables. Nous voulons établir justice, bienêtre et savoir-faire dans le monde. Ils nous ont fait chanter pour longtemps le refrain de la trinité: liberté-égalité-fraternité. Je m'excuse de vous dire que cette chanson n'est plus valable dans le temps de Macron. En plus clair : Le discours de Macron nous oblige de réfléchir avant de le rechanter. Macron a bien dit : «S'en prendre à un juif, c'est toujours chercher à atteindre la République». Pauvre république sous la gouvernance de Macron !

En réponse au discours de Monsieur Macron je reviens à l'histoire. Nous avons appris dans nos cours d'histoire par des professeurs français que le mot génocide fut inventé par les juifs. L'inventeur de ce mot est Raphael Lemkin. Raphael est un avocat polonais d'origine juive connu pour avoir fait campagne pour l'établissement de la Convention sur le génocide. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a mené une forte campagne pour susciter l'indignation et la colère internationale contre les atrocités commises dans l'Europe occupée par les allemands. C'est à cette époque que Lemkin a inventé le terme «génocide» pour décrire la politique d'extermination de l'Allemagne nazie contre les Juifs et les Polonais. Aujourd'hui, son cousin Netanyahu commet un génocide sous les yeux de leaders occidentaux et américains et personne ne braille un petit mot contre ce massacre. En ce moment, leurs petits-fils, Netanyahu et ses fanatiques, le pratiquent à Gaza sous une couverture euro-américaine.

Je continue le récit du déshonneur des temps modernes par une blague française «Un avocat français nommé François Zimeray annonce de Paris, la capitale des lumières, qu'il va déposer une plainte pour crime de guerre, crimes contre l'humanité et génocide auprès de la Cour pénale internationale (CPI) au nom de neuf familles de victimes israéliennes de l'attaque du Hamas du 7 octobre ». Ce sioniste, aux racines bien ancrées dans l'apartheid et la ségrégation, ferme ses yeux sur l'holocauste qui se déroule à Gaza. Avec sa stupidité avancée, il veut saisir cette opportunité d'émettre un mandat d'arrêt international à l'encontre des dirigeants du Hamas. François Zimeray, le chiffre neuf que vous annoncé me rappelle une histoire dans le Saint Coran (verset 48 de la sourate les fourmis) qui parle du groupe de neuf qui violaient les lois de Salomon «Et il y avait dans la ville de Solomon un groupe de neuf fouteurs de pagaille qui semaient le désordre sur terre et ne faisaient rien de bon ».

Monsieur François Zimeray, je vous rappelle que votre bêtise juridique et votre inconscience démesurée peuvent transférer la haine et la violence dans votre voisinage. Vous nous informez que face à la barbarie, la force du droit doit prévaloir. De quel droit parlez-vous quand toutes les instances internationales sont contrôlées par votre lobby sioniste pro-israélien aux États-Unis ? Je pense que votre conscience est hors champs. Vous n'avez pas honte ! Vous cachez la barbarie et les crimes du sanguinaire Netanyahu que l'opinion internationale critique et vous parlez du droit des singes. Quelle ironie ! Votre blague me rappelle les mensonges d'un pseudo-intellectuel sioniste nommé BHL Bernard Levy qui était sa théorie criminelle dans le printemps arabe. Vous savez bien que ce dit printemps arabe était fabriqué de toute pièce dans les laboratoires d'Israël. BHL, avec sa face cachée de colonialiste, nous dit sans avoir honte pourquoi la

Shoah fut un événement irréductiblement singulier «Je viens, pour la troisième fois de ma vie, de prendre la parole au Mémorial de la Shoah, à Paris. La première, j'avais 30 ans. La deuxième, j'en avais 50. Aujourd'hui, les années ont passé. Mais la situation est la même....Et puis, à l'aube de la modernité, dans une Europe déchristianisée où la bonté humaine n'était plus tenue, soudain, que par les hommes, ce tournant, cette mue : la haine devenue scientifique, médicale, raciale ».

BHL oublie que la haine c'est lui. La haine c'est son comportement de mercenaire qui sème la guerre là où il passe. BHL oublie que la vraie catastrophe ou Shoah en hébreu se déroule actuellement à Gaza. Ses soldats sauvages bombardent des quartiers résidentiels. Des bébés, des femmes et des vieillards sont enterrés vivants sous décombres des maisons détruites par les bombardements des avions de Joe Biden et les chars des frères de BHL. Ce sioniste fait comme Joe Biden et nous parle de l'invention du territoire sioniste.

Enfin, la vérité de La Palice sort de bouche de António Guterres. Ne possédant aucune force d'action pour sanctionner les criminels de guerres ; il plaide pour un cessez-le-feu urgent. En faisant ainsi, son rôle se limite à un rabbin lamentateur, un imam inopérant ou un prêtre impuissant qui imploré Dieu durant ses prières pour arrêter ce génocide. Monsieur António Guterres, il est temps de fermer votre club de complaisances. Mes respects Monsieur Guterres ! Je m'excuse ce n'est pas lapsus ou une faute de frappe ! Vous avez perdu votre (T) à Gaza. Nous remarquons que dans votre club la voix des plus forts se tait quand les crimes au Rwanda, en ex-Yugoslavie et à Gaza sont mentionnés. Par contre, cette voix crie tout haut et condamne quand le génocide d'Auschwitz est à peine murmuré.

*Professeur

Le génocide de Gaza et son parallèle historique

Par Ahmed Rouadjia*

Comment se fait-il qu'une partie des juifs dont les ancêtres ont été les victimes expiatoires du nazisme allemand auquel l'Europe quasi entière avait prêté main-forte pour exterminer jusqu'au dernier les membres de cette communauté deviennent eux-mêmes les bourreaux d'un peuple innocent ? Qui aurait pu penser ou imaginer qu'une partie des descendants des juifs nazi persécutés et brûlés vifs dans les fours crématoires de l'Europe démocratique et civilisée s'érigent soudain en fascisme génocidaire ? Les nations, comme la française, l'italienne et bien d'autres, qui apportent à présent un appui actif au nazisme israélien, à ses actes génocidaires avérés, oublient le rôle qu'elles avaient joué dans la livraison par wagons entiers de milliers d'hébreux aux allemands nazis assoiffés de sang juif. Pierre Laval, ministre du Maréchal Pétain, n'avait-il pas mobilisé des dizaines de trains, pendant toute la durée de la guerre, pour transporter les juifs de France vers Allemagne pour y être massacrés ? Le même Laval n'avait-il pas, le 4 juillet 1942, fait déporter vers l'Allemagne 11 000 enfants juifs de moins de 16 ans et qui furent tous tués par les nazis ?

Dit autrement, la plupart des nations européennes qui avaient contribué à divers degrés à la mise en œuvre de la solution finale initiée par les Allemands contre les juifs, se trouvent aujourd'hui associées au génocide planifié par les Israéliens contre le peuple palestinien.

Le beau livre de l'historien américain Paxton, avait bien montré et de la manière la plus éclatante l'implication d'une grande partie de l'Europe dans le massacre des juifs du continent¹. Cette même Europe qui n'en finit pas de s'apitoyer sur le sort lamentable des persécutés d'autan s'associe à l'unisson aujourd'hui aux auteurs des actes génocidaires appliqués par les sionistes au peuple de Palestine.

ISRAËL A-T-IL LE DROIT DE SE DEFENDRE CONTRE LE COLONISE ?

L'ironie de l'histoire veut que le colonisateur ait le droit de massacrer le colonisé qui lui résiste. C'est ce que les Etats-Unis s'efforcent de faire accroire à la planète entière que les agressés ne sont pas les israéliens, mais les colonisés. Les Etats-Unis sont la première nation démocratique au monde, suivis par leurs affidés européens (la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France...) à s'associer au génocide contre le peuple palestinien dont Gaza représente la pointe avancée de la résistance contre la barbarie israélienne. Lorsque les représentants accrédités des Etats-Unis (Antony Blinken, John Kirby et consorts...) répètent à qui mieux-mieux qu'Israël a le droit de se défendre, ils escamotent de manière délibérée le caractère colonialiste de cet Etat fantoche en même temps qu'ils déniennent le droit des dominés de s'insurger les armes à la main contre leur dominateurs. Le mouvement de résistance Hamas qui a été démocratiquement élue par des millions de Palestiniens et qui bénéficie de larges soutiens dans tous les territoires palestiniens occupés, est réputé « terroriste » par les Etats-Unis et leurs protégés sionistes. Est terroriste tout ce qui se soulève contre son oppresseur, telle est la démarche politique constante et réitérée par les Etats-Unis qui reprennent à leur compte les discours falsificateurs de leurs protégés israéliens pour qui le peuple qu'ils dominent et persécutent par la grâce de l'Occident depuis 1948 n'a pas le droit de se défendre. La seule alternative qui lui est laissée est de se soumettre aux lois et au bon vouloir de l'occupant.

L'Autorité palestinienne que représente Mahmoud Abbas est la seule acceptable aux yeux des Etats-Unis, d'Israël et de leurs affidés qui sont certaines monarchies arabes (Emirats, Arabie Saoudite...). Encore que cette Autorité palestinienne qui avait avalé toute les couleuvres des accords d'Oslo demeure-t-elle suspecte aux yeux des Israéliens en dépit de son inféodation quasi-totale aux autorités d'occupation.

L'entreprise génocidaire qui se poursuit depuis six mois contre le peuple gazaoui n'a de parallèle dans l'histoire humaine que les crimes commis contre les juifs par les nazis durant la seconde guerre mondiale.

Mais revenons à Israël que l'Occident célèbre comme la première et unique démocratie au Proche-Orient. Qu'en est-il en fait ? Peut-on qualifier de démocratie un occupant qui opprime et massacre sans faire de quartier les membres du peuple dominé ? Il est vrai que comparé aux régimes arabes, aussi bien monarchiques que républicains, Israël est incontestablement une nation démocratique et fait un contraste saisissant avec ses voisins dictatoriaux arabo-islamiques. Cependant, cette démocratie israélienne n'en profite qu'aux seuls juifs d'Israël, et non à leurs colonisés qui subissent depuis soixante-seize ans de terribles souffrances.

Les femmes et les hommes justes, citoyens ordinaires et personnalités politiques et artistiques confondus, du monde occidental, ont témoigné et continuent à témoigner encore du caractère antidémocratique, voire fasciste de cette entité politique érigée *manu militari* sur les décombres de la Palestine historique.

LE CARACTERE INCONTESTABLE DU NAZISME DE L'ETAT ISRAELIEN

Aucune personne impartiale, honnête et juste de par le monde, ne saurait nier le comportement nazi, fasciste, de l'Etat israélien. Les massacres en grand d'enfants, de femmes, de vieillards opérés à Gaza sont là pour en témoigner. Tuer par chapelets des enfants, des femmes et des hommes de tous âges, sexes et conditions, tout en affamant les survivants, voilà qui ressort de l'ordre du génocide. Cet Etat dépourvu d'éthique, de moral et d'humanité utilise la famine comme « arme de guerre ». En témoignent les massacres délibérés des humanitaires et des foules se pressant devant les points de distribution alimentaires. Outre ces carnages innombrables, s'ajoutent d'autres plus barbares comme la destruction de l'hôpital al-Chifa dont des blocs entiers se sont effondrés sur les patients et le personnel médical. Des centaines de patients qui ont survécu à ces bombardements, ont été tout bonnement évacués et jetés dans les rues environnantes, toutes encombrées des débris de blocs de bétons et de tôles tordus mis à terre par les bombardements sauvages de l'aviation et de l'artillerie de l'armée israélienne qui se qualifie elle-même pourtant de l'armée la plus « morale du monde ».

HOPITAUX BOMBARDES ET MALADES TUES ET ENSEVELIS...

Dans un message en arabe diffusé dans des haut-parleurs le 18 novembre 2023, les soldats israéliens ont donné « une heure » aux 2 300 patients, médecins et réfugiés pour évacuer l'hôpital assiégié d'al-Chifa. Mais les 120 blessés qui comprenaient bon nombre de bébés prématurés de l'hôpital n'ont pu être évacués³. Durant quatre jours de siège, les bombes pleuvaient sur l'hôpital où s'entassaient des centaines de malades et de blessés graves. Pourquoi s'attaquer aux hôpitaux ? Parce qu'ils serviraient selon la version israélienne de « base militaire au Hamas » ! Le second siège de l'hôpital al-Chifa⁴ a été le plus meurtrier. En se retirant le premier avril 2024 de ce complexe hospitalier, après plusieurs jours de bombardements intensifs, l'armée sioniste n'a laissé derrière elle que désolation, larmes et cris de détresse avec une vue d'immenses dégâts et de nombreux cadavres en décomposition ; des bâtiments détruits, calcinés ou aplatis, des rues jonchées de blocs de bétons et de monticules de sable, sans compter les centaines d'autres victimes abandonnées sous les décombres⁵. Des images diffusées par de nombreux médias occidentaux et arabes font voir un paysage de dévastation sur ce site pris d'assaut le 18 mars par l'armée israélienne, qui a accusé les chefs du Hamas de s'y être cachés⁶. « Des dizaines de corps de martyrs, certains en état de décomposition, ont été retrouvés dans l'enceinte et aux abords de l'hôpital d'al-Chifa », selon le ministère de la Santé du Hamas. Un médecin a dé-

claré à l'AFP que plus de 20 cadavres ont été récupérés. D'après ce même témoin, certains corps se sont fait rouler dessus par les véhicules militaires en train de se retirer⁷. Même les cimetières n'ont pu échapper à l'action des bulldozers, au vandalisme de cette armée soit disant « morale ». La « morale » de cette armée remplit de haine et de vengeance n'a de pareille dans les annales modernes que celle des nazis, ces bourreaux allemands du peuple juif. Et ce qui, en l'occurrence, laisse l'esprit humain pantouflé, c'est le fait que les victimes de l'antisémitisme d'hier, se meuvent soudain en véritables génocides. Heureusement qu'une bonne partie du peuple juif du monde condamne les agissements de cette prétendument « morale ».

De quelle « morale » parle-t-on quand cette armée, en se retirant de l'hôpital al-Chifa, ne laisse derrière elle qu'un « tas de ruines avec des cadavres ensevelis sous les décombres » ?⁸

Mais al-Chifa n'a pas été le seul établissement sanitaire touché par ces bombardements sauvages. La quasi-totalité des établissements hospitaliers de Gaza ont été durement meurtris. Ainsi, le 31 mars, d'après le directeur de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, « un campement dans l'enceinte de l'hôpital al-Aqsa a été touché par une frappe aérienne israélienne », faisant quatre morts. Au moment de cette frappe se trouvait sur les lieux une équipe de l'OMS dans cet établissement hospitalier situé à Deir el-Balah⁹. Tirez sur des malades, sur des enfants, des femmes, des vieillards, et des éclopés ; sur des organisations humanitaires, des secouristes, des ambulanciers ; sur des journalistes, des lieux de culte, et sur des points de distributions alimentaires, etc., voilà qui relève sans conteste des méthodes nazies. Ce nazisme israélien a fait des émules un peu partout dans le monde : les Eric Zemmour, les Bernard-Henri Lévy, les Kamel Daoud, les Michel Houellebecq et j'en passe¹⁰. Ces intellectuels de la Télévision comme il les qualifiait Pierre Bourdieu, ont des points communs : l'exaltation du sionisme et la haine de l'Islam global et « globalisant ». Ils pensent, implicitement, que tuer des Arabes et des Palestiniens est licite, légitime. Plus explicitement, cet Américain qui fut le conseiller de Barack Obama, déclare sans avoir froid dans les yeux que faire périr 4000 enfants palestiniens « n'était pas suffisant »¹¹. L'auteur de cette déclaration haineuse se nomme Stuart Seldowitz, lequel avait occupé le poste de directeur par intérim de la Direction du Conseil national de sécurité

de l'Asie du Sud sous le président Obama et a été directeur adjoint du Bureau des affaires israéliennes et palestiniennes du département d'Etat américain de 1999 à 2003.

L'USAGE DE LA FAMINE COMME ACTE GENOCIDAIRE

Qui ose révoquer en doute le témoignage de la Rapporteure spéciale pour les territoires palestiniens, Francesca Albanese ? Dans son rapport intitulé « Anatomie d'un génocide », elle déclare qu'il existe bel et bien « des motifs raisonnables de croire qu'Israël a commis des actes de génocide »¹². Alors qu'un grand nombre de pays ont apporté leur soutien à l'expertise indépendante de l'ONU, Israël s'est empêtré évidemment de rejeter ce rapport, affirmant qu'il faisait partie d'une campagne visant à saper l'établissement même de l'Etat juif. » Les Etats-Unis qui ne marchandent jamais leur soutien à Israël ont déclaré n'avoir « aucune raison de croire qu'Israël ait commis des actes de génocide à Gaza ».

Pourtant tous les témoignages des observateurs indépendants (ONG, OMS, Unicef, journalistes...) convergent pour souligner le caractère génocidaire de l'armée israélienne. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) évalue à plus de 13.000 tués dans l'offensive israélienne dans la bande de Gaza. La directrice exécutive de l'Unicef, Catherine Russell, avait déclaré lors de l'émission « Face The Nation » sur CBS que des milliers d'autres enfants « ont été blessés [et] nous ne pouvons même pas savoir où ils sont. Ils pourraient être coincés sous les décombres (...) Nous n'avons pas vu ce taux de mortalité chez des enfants dans quasiment [aucun] autre conflit dans le monde [...] Je me suis rendue dans des services pédiatriques avec des enfants qui souffrent de grave anémie liée à la malnutrition, tout le service est absolument calme. Parce que les enfants, les bébés (...) n'ont même plus l'énergie de pleurer »¹³, conclue cette responsable de l'Unicef.

Les parlementaires sud-africains ont-ils tort d'assimiler l'entité sioniste à un « Etat d'apartheid »¹⁴ ? Pour cet Etat fasciste est antisémite tous ceux qui dénoncent ses méfaits, ses crimes. La Cour internationale de justice, les Nations Unies, les organisations qui en dépendent, les ligues des droits de l'homme, les ONG ainsi que les Etats des plus neutres qui risquent la moindre protestation contre ses crimes abominables dans les territoires palestiniens occupés, sont réputés anti sémites. Voilà la massue qu'il fait suspendre, telle l'épée de Damoclès, sur quiconque, ose le dénoncer...

*Professeur d'histoire et de sociologie politique, Université Med Boudiaf (Msila)

Notes:

¹ Cf. Paxton (Robert Owen) - *La France de Vichy, 1940-1944. Vichy France Old Guard and new order, 1940-1944*. Traduit de l'américain par Claude Bertrand, Paris, Seuil, 1973.

² <https://www.mediapart.fr/journal/international/070324/gaza-israel-utilise-la-famine-comme-arme-de-guerre>

³ [https://www.nouvelobs.com/monde/20231118.OBS81015/guerre-israel-hamas-ce-que-l-on-sait-de-l-evacuation-de-l-hopital-al-chifa-a-gaza](https://www.nouvelobs.com/monde/20231118.OBS81015/guerre-israel-hamas-les-soldats-israeliens-ont-ordonne-l-evacuation-sous-une-heure-de-l-hopital-al-chifa.html?at_medium=display&at_campaign=Push%20Batch&at_creation=20231118.OBS81015_guerre_israel_hamas_ce_que_l_on_sait_de_l_evacuation_de_l_hopital_al_chifa_a_gaza)

⁴ « C'était le plus grand hôpital de Gaza et le mieux équipé. L'Hôpital Al-Chifa n'est plus qu'un tas de ruines, « un cimetière » selon le personnel humanitaire sur place. » Mais Israël prétend viser par ce pilonnage non pas les malades mais les hommes du Hamas qui se cachaient dans les tunnels ! (<https://www.youtube.com/watch?v=DvLlyW7Uejc>)

⁵ « Les soldats israéliens se sont retirés lundi du complexe hospitalier d'al-Chifa à Gaza après deux semaines d'opérations, laissant derrière eux d'immenses destructions et des cadavres selon un médecin dans ce plus grand hôpital du territoire palestinien meurtri par près de six mois de guerre. Alors que ce conflit entre le mouvement islamiste palestinien Hamas et Israël continue de faire rage, le ministère de la Santé du Hamas a annoncé la mort d'au moins 60 personnes en majorité des civils dans les bombardements nocturnes israéliens sur la petite bande de terre palestinienne menacée de famine. » in <https://www.youtube.com/watch?v=Y5U3q4t2RS4>

⁶ https://www.francetvinfo.fr/monde/procé-orient/israel-palestine/en-images-guerre-a-gaza-decouvrez-l-ampleur-des-degats-a-l-hopital-al-chifa-apres-le-retrait-des-troupes-israeliennes_6460802.html

⁷ <https://www.latribune.fr/economie/international/gaza-israel-se-retire-de-l-hopital-al-chifa-selon-le-hamas-qui-presente-ses-premières-excuses-aux-gazaouis-pour-la-guerre-994325.html>

⁸ <https://information.tu5monde.com/pays/israel>

⁹ Ibid.

¹⁰ Dans une interview du magazine *Lire de septembre 2001*, Michel Houellebecq avait déclaré : « La religion la plus con, c'est quand même l'islam. Quand on lit le Coran, on est effondré... effondré ! La Bible au moins c'est très beau, parce que les juifs ont un sacré talent littéraire... ce qui peut excuser beaucoup de choses. Du coup, j'ai une sympathie résiduelle pour le catholicisme, à cause de son aspect polythéïste [...]】

¹¹ <https://www.arabnews.fr/node/446856/monde-arabe>

¹² <https://information.tu5monde.com/direct/direct-experte-de-lonu-affirme-qu'il-existe-des-motifs-raisonnables-de-croire-qu-israel>

¹³ <https://www.lindépendant.fr/2024/03/17/guerre-israel-hamas-les-bebes-nont-meme-plus-l-énergie-de-pleurer-plus-de-13-000-enfants-tues-par-l-offensive-israélienne-a-gaza-selon-l-unicef-11832062.php>

¹⁴ <https://lapatrieueus.dz/genocide-a-gaza-le-parlement-sud-africain-vote-une-resolution-portant-suspension-des-relations-diplomatiques-avec-israel/>

Escalades et dérives, une culture sioniste

Par Mustapha AGGOUN

L'entité sioniste, un facteur perturbateur central du Moyen-Orient, a façonné et a été façonnée par les événements conflictuels de la région pendant plus de 70 ans. Son parcours dramatique et complexe, marqué par des conflits territoriaux et des tensions ayant même mené à des actes qualifiés de génocide, a été sous le feu des projecteurs. Contrairement aux massacres perpétrés par les sionistes dans le passé, le génocide de Gaza a suscité un tollé mondial.

Les médias et les organisations de la société civile à travers le monde ont été unanimes dans leur condamnation des actions de l'armée sioniste. Les images de civils innocents tués ou blessés, d'infrastructures détruites et de communautés dévastées ont choqué et ému de nombreux observateurs. Les rapports des organisations des droits de l'homme ont corroboré ces accusations, mettant en lumière des violations flagrantes des normes internationales et des conventions humanitaires. Dans ce contexte, l'Afrique du Sud a pris une position historique en annonçant son intention de juger Israël pour crimes de guerre. Cette démarche, symbolique mais significative, a souligné la gravité des violations des droits de l'homme imputées à Israël et a mis en lumière l'impératif moral de tenir les responsables de ces actes pour responsables de leurs actions.

L'initiative de l'Afrique du Sud a également ravivé le débat sur la responsabilité internationale et la justice dans les conflits armés. Elle a rappelé aux États membres de la communauté internationale leur obligation de protéger les populations civiles en temps de guerre et de traduire en justice ceux qui commettent des violations graves du droit international humanitaire. Cette affaire met en lumière les défis complexes auxquels est confrontée la communauté internationale dans sa quête de justice et de paix au Moyen-Orient. Elle souligne également l'importance cruciale du respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international dans la résolution des conflits régionaux. En fin de compte, elle rappelle que la quête de la justice et de la paix nécessite un engagement inébranlable en faveur de la vérité, de la responsabilité et du respect de la dignité humaine, quels que soient le contexte ou les acteurs impliqués. Face à une pression internationale croissante et à la détérioration de son image, Israël a choisi une réponse controversée et agressive en attaquant le consulat iranien en Syrie. Cette action, bien que destinée à détourner l'attention des accusations portées contre Israël et à obtenir le soutien des pays occidentaux, a soulevé d'importantes questions morales et politiques quant à l'éthique et à l'efficacité de la politique étrangère sioniste.

En s'en prenant au consulat iranien, Israël a délibérément exacerbé les tensions régionales déjà tendues. Cette attaque représente une escalade dangereuse dans un conflit complexe et multilatéral, où chaque action peut avoir des conséquences imprévisibles et potentiellement catastrophiques. Elle expose non seulement Israël et l'Iran à un risque accru de confrontation directe, mais elle menace également la stabilité de toute la région du Moyen-Orient.

De plus, l'attaque contre le consulat iranien est perçue comme une manipulation cynique des tensions géopolitiques existantes dans le but de servir les intérêts politiques immédiats d'Israël. En détournant l'attention de ses propres actions controversées à Gaza et en exploitant les rivalités régionales, Israël cherche à consolider son propre pouvoir et à affaiblir ses adversaires potentiels. Cette stratégie risquée met en danger la paix et la sécurité de tout le Moyen-Orient et soulève des questions fondamentales sur la responsabilité et la légitimité des actions

étatiques dans le domaine des relations internationales.

Ce qui est tout aussi remarquable que les actions d'Israël est l'immobilité et la passivité de nombreux pays arabes, en particulier au sein de la Ligue arabe. Malgré les fortes critiques et les appels à l'action émanant des médias et de la société civile arabes, les dirigeants politiques de la région ont souvent échoué à prendre des mesures concrètes pour tenir Israël responsable de ses actions. Cette inertie peut être attribuée à une variété de facteurs, notamment la division politique au sein du monde arabe, les alliances géopolitiques complexes et les intérêts économiques. Au sein de la Ligue arabe, cette incapacité à agir de manière décisive face aux actions controversées d'Israël révèle des divisions profondes et des intérêts divergents parmi ses membres. Alors que certains pays arabes sont confrontés à des pressions internes et externes pour prendre des mesures fermes contre Israël, d'autres sont plus préoccupés par la préservation de leurs relations diplomatiques avec les puissances occidentales ou par la protection de leurs propres intérêts économiques et sécuritaires.

Dès lors, les alliances géopolitiques complexes dans la région jouent un rôle crucial dans la réponse des pays arabes aux actions israéliennes. Certains États arabes entretiennent des relations étroites avec Israël en raison de considérations géopolitiques ou de sécurité, ce qui limite leur volonté ou leur capacité à critiquer ou à sanctionner Israël pour ses actions controversées.

En outre, les intérêts économiques sont souvent prioritaires dans les décisions politiques des pays arabes. Certains pays de la région ont des liens économiques importants avec Israël ou dépendent de l'aide économique occidentale, ce qui peut influencer leur positionnement vis-à-vis d'Israël et limiter leur volonté d'agir.

La réaction attendue de l'Iran à cette provocation ne fera qu'alimenter un cycle de violence déjà dévastateur, mettant en péril la sécurité dans la région. De plus, cette tentative de susciter la solidarité occidentale en exploitant les tensions avec l'Iran souligne davantage l'immoralité de la politique de surenchère d'Israël. En cherchant à attiser les tensions régionales pour consolider son propre pouvoir et obtenir le soutien international, Israël met en danger la paix et la stabilité du Moyen-Orient, tout en soulignant les défis persistants auxquels est confrontée la communauté internationale dans la recherche d'une résolution pacifique des conflits dans la région.

L'utilisation de la provocation délibérée et de la politique de surenchère par Israël pour détourner l'attention des accusations de crimes de guerre et pour rallier le soutien international est non seulement condamnable sur le plan moral, mais également contre-productive sur le plan politique. Cette approche, qui priviliege les gains politiques à court terme au détriment de la résolution pacifique des conflits et du respect des normes internationales, ne fait qu'aggraver les tensions et prolonger les souffrances des populations innocentes prises au piège des conflits régionaux.

L'entité sioniste alimente un cycle de violence perpétuel qui sape les efforts de médiation sur le sort des prisonniers. La surenchère politique d'Israël ne fait qu'exacerber les divisions et les antagonismes dans la région, rendant la résolution des conflits encore plus difficile et lointaine. Au pied du mur, l'entité sioniste provoque l'Iran, ce qui, par conséquent, mettra les pays du Golfe de son côté autant que les Occidentaux, ce qui mettra le génocide de Gaza en second plan.

En définitive, la surenchère politique d'Israël ne mène qu'à davantage de souffrance et de destruction. Seule une approche fondée sur la reconnaissance du droit du peuple palestinien peut ouvrir la voie à une paix véritable, chose que l'entité sioniste rejette, quitte à enflammer toute la région.

La gestion des déchets en Algérie

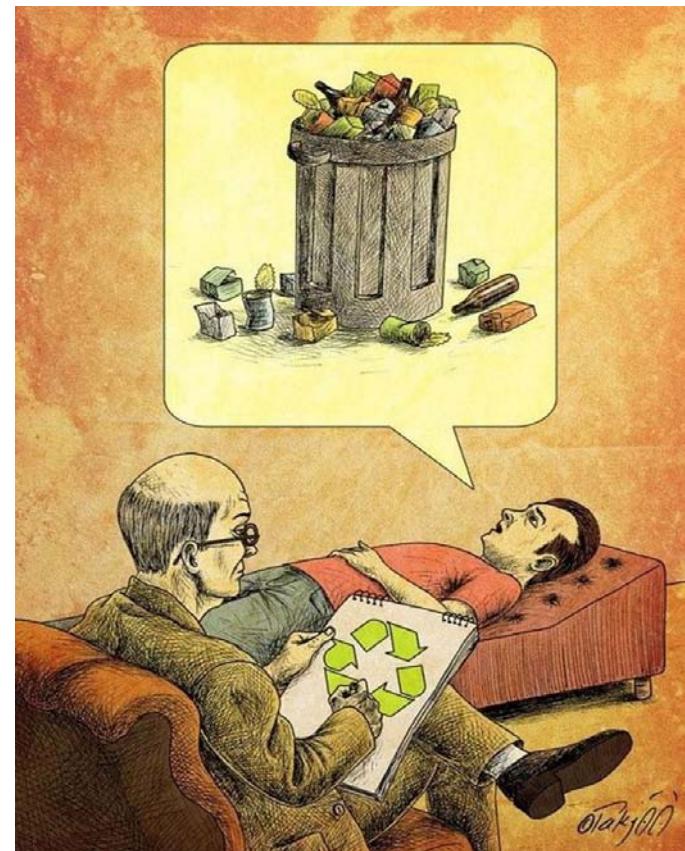
Par Toufik Hedna¹

Les réflexions sur la gestion des déchets en Algérie révèlent un sentiment partagé d'impuissance et de résignation, mais surtout, un consensus fort émerge : il est impératif de revoir nos modes de consommation et d'adopter des approches plus durables. Une critique récurrente souligne le manque d'application du concept d'économie circulaire, pourtant pratiqué depuis longtemps par nos ancêtres. Cette réalité met en lumière les limites évidentes de la société de surconsommation actuelle et de ses systèmes de gestion et de recyclage obsolètes.

Aujourd'hui, l'adoption de méthodes de réduction et de réutilisation des déchets en Algérie représente un défi colossal, souvent au-delà des capacités des autorités locales à y répondre efficacement. Les obstacles rencontrés résultent d'une multitude de facteurs complexes, entravant ainsi les efforts déployés pour une gestion adéquate des déchets sur le territoire. Autrefois, les villes algériennes, de taille modérée, offraient une gestion relativement aisée, incluant celle des déchets. Cependant, l'évolution du temps a profondément altéré cette réalité. L'urbanisation fulgurante, caractérisée par la construction massive de logements, de centres commerciaux et d'infrastructures industrielles, a conduit à une consommation exponentielle de biens et de services, engendrant une production de déchets d'une ampleur sans précédent. Cette croissance démographique et urbaine rapide a mis à rude épreuve les systèmes existants de collecte, de traitement et d'élimination des déchets. Ces infrastructures, initialement conçues pour des populations et des volumes bien moindres, sont désormais dépassées par une demande en augmentation incessante.

Dès lors, l'incapacité à gérer efficacement les déchets est exacerbée par l'absence criante de déchetteries spécialisées. Ces installations sont pourtant indispensables pour un tri et un traitement adaptés aux divers types de déchets produits. Cette lacune entraîne un mélange indistinct, rendant leur traitement et leur recyclage encore plus complexes. Les conséquences de cette inefficacité sont dramatiques. Les décharges sauvages prolifèrent à travers le pays, posant de sérieux risques pour l'environnement, la santé publique et la qualité de vie des populations locales. Les déchets dangereux, tels que les batteries usagées ou les produits chimiques toxiques, ainsi que les gravats, parfois contenant des substances nocives, notamment ceux liés à la démolition, sont mal gérés, menaçant ainsi la santé humaine et l'équilibre écologique.

Pour aller plus loin, il est nécessaire de développer des technologies innovantes pour le recyclage et la valorisation. Ces actions combinées ouvrent la voie à une transition vers un système plus durable et respectueux de l'environnement. Parallèlement, nous devons reconstruire nos habitudes de consommation, en adoptant des ap-



qu'un boulon, soit accompagné d'un sac plastique, une pratique enracinée dans nos habitudes de consommation pour sa commodité. Cependant, ce sac plastique, utilisé brièvement, devient rapidement un déchet, souvent jeté négligemment, contribuant ainsi à la pollution plastique. Cette pratique était pourtant absente des décanthes auparavant, où les commerçants et les consommateurs utilisaient le papier, comme le papier journal, comme alternative. Cela souligne l'urgence de repenser nos habitudes de consommation et d'adopter des comportements plus responsables en optant pour des alternatives durables.

En outre, nous devons remettre en question le paradigme du recyclage comme solution unique, adoptant une approche plus holistique. Renforcer la coordination entre les différentes entités responsables est souvent insuffisante, ce qui conduit à des lacunes dans la planification et la mise en œuvre des politiques. De plus, la dégénérescence et les problèmes de financement affaiblissent la capacité des autorités à investir dans des infrastructures modernes et efficaces.

En synthèse, l'adoption d'approches innovantes pour la valorisation des déchets en Algérie requiert une vision intégrée. Cela implique la promotion de pratiques durables, une révision des modèles de consommation et une amélioration de la gouvernance. Derrière tout cela, l'intégration des principes de l'économie circulaire est cruciale. Les conséquences dévastatrices d'une gestion inadéquate des déchets en Algérie nécessitent des mesures immédiates, telles que l'investissement dans des infrastructures adaptées, la sensibilisation du public et l'élaboration de politiques environnementales efficaces. Seule une action collective et déterminée peut relever ces défis cruciaux et garantir un avenir plus propre et durable pour tous.

* En quelques mots, l'upcycling représente le summum du recyclage : donner une nouvelle vie à des objets anciens sans altérer leur essence ou les démanteler.

1- Architecte, Urban-Designer, Éditeur

Macadam macabre !



Par Cherif Ali

Il faudrait dire déjà que la route en Algérie tue tous les mois de l'année sans exception ! Elle a été meurtrière même durant les jours d'Aïd El Fitr : on déplore 19 décès et 1.013 blessés en 3 jours, causés par un millier d'accidents, dont 10 morts et 348 blessés enregistrés au 1^{er} jour de l'Aïd, 6 morts et 425 blessés au 2^e jour et 3 victimes et 425 blessés observés le 3^e jour des fêtes.

Pendant le Ramadhan, le bilan de la Protection civile révèle 167 décès et 6.180 blessés.

Avec un accident, toutes les 20 minutes, et un décès toutes les 3 heures, notre pays caracole en tête de liste, dans ce championnat macabre, à cause du facteur humain qui est à l'origine de 90% des drames, selon tous les spécialistes et organismes, dont le Centre national de prévention et de sécurité routière.

ET LE CARNAGE CONTINUE DANS UNE TOTALE INDIFFÉRENCE !

En l'espace de 24h, plus de 27 morts ont été enregistrés à travers le territoire national ! Et comme à l'habitude, ce sont les transporteurs de voyageurs ou de marchandises qui sont à l'origine de ces drames.

Le bilan annuel qui affiche plus de 4.000 morts, sans compter le nombre effarant de blessés, ne semble pas atteindre la conscience des législateurs et autres responsables de la réglementation routière.

Les mesures prévoyant, par exemple, l'obligation de la présence de deux conducteurs dans chaque bus, pour se relayer dans les grands trajets, comme également l'équipement des poids lourds d'un chrono tachygraphe, communément appelé «mouchard», tardent à être mises en œuvre.

Les pouvoirs publics, au lieu de briser cette spirale infernale des accidents de la route, se perdent en conjectures et placent le débat sur l'opportunité du permis de conduire à points.

Pire, note un éditorialiste, on réfléchit sur la nécessité d'augmenter les tarifs de contrôle technique et de certaines vignettes, plaçant ainsi l'esprit mercantile avant la sécurité des usagers de la route.

CERTES, UNE NOUVELLE STRUCTURE A ÉTÉ CRÉÉE À L'INITIATIVE DU GOUVERNEMENT : *La Délégation nationale de prévention et de sécurité routière.*

Elle est missionnée pour explorer et faire introduire les solutions les plus appropriées pour mener une lutte continue et plus efficace contre la multiplication effrante des accidents de la route.

En attendant, les statistiques sont mauvaises et la structure mise en place n'apporte rien de vraiment nouveau pour résorber le trop plein des accidents routiers.

Il y a les adeptes de la répression à outrance sur le bord des routes et ceux qui préconisent la sensibilisation.

Il est vrai que le mal est profond, et l'année 2024 s'annonce déjà comme une année noire ! Un triste constat que l'année écoulée a largement renforcé en accusant des taux de mortalité record : plus de 4.000 morts !

Loin d'être un problème algérien, les accidents de la route, sont toutefois, un véritable fléau planétaire.

Selon l'OMS, ce sont près de 1,4 million de personnes qui trouvent la mort tous les

On l'aura compris, cette contribution traînera de l'insécurité routière et son lot de drames au quotidien, qui, non seulement, endeuille les familles mais, également, impacte gravement le budget de l'Etat du fait de la prise en charge des victimes, dans certains restent handicapés à vie.



ans sur les routes. L'insécurité routière est même devenue la 8^e cause de mortalité, dans le monde, et un problème qu'en principe le gouvernement doit, non seulement inscrire parmi ses priorités, mais surtout proposer des solutions pour freiner l'hécatombe qui reste, surtout, la première cause de décès des jeunes de 15 à 21 ans.

Les Nations unies ne sont pas restées sourdes, face à ce macabre constat et ont lancé, dès 2011, une campagne intitulée «Une décennie d'actions pour la sécurité routière», avec l'objectif de préserver la vie de 5 millions de personnes sur les routes du monde entier, d'ici à 2026.

En Algérie, un ancien ministre de la Communication s'est, courageusement, fait-il le dire, saisi du problème. Toutefois, il n'a pas fait référence aux objectifs tracés par les Nations unies, mais peu importe, dès lors que l'intérêt est le même, à savoir préserver la vie humaine. Il s'est alors contenté de faire jouer aux journalistes un rôle de commentateur pour répéter, inlassablement, comme tous les spécialistes de la question, que l'augmentation des accidents est due à l'état des routes, à la défaillance des véhicules et à l'imprudence des conducteurs ! Il faut dire qu'à lui seul, il lui aurait été difficile de mettre en œuvre un plan d'action, sans empiéter pour autant sur le domaine de compétence de ses autres collègues ministres, sachant que la sécurité et la prévention routières ne peuvent trouver leur solution en dehors de la concertation et de l'intersectorialité qui les caractérisent. En effet, le renforcement de la prévention routière s'avère être une mission compliquée, puisque une telle politique implique la participation de différentes institutions,

sans compter les forces de police et de la Gendarmerie nationale.

**CHEZ-NOUS, FAUDRAIT-IL LE DIRE,
ON SE CONTENTE, BON AN MAL
AN, DE SPOTS POUR APPELER À LA
PRUDENCE ET AU RESPECT
DU CODE DE LA ROUTE.**

Ce qui confère à l'action un sentiment de déjà vu et de déjà entendu !

Pour autant, le rôle des médias est nécessaire et la radio a tous les attributs de proximité et de rapidité pour être l'acteur de cette campagne qui aura l'avantage et le mérite d'accompagner les conducteurs

algériens sur les routes et les autoroutes, en diffusant au quotidien des messages de sagesse, de retenue, de respect du code de la route et surtout de la vie humaine.

En France, une enquête a été menée en 1988 sur les 15 années de campagnes précédentes de prévention routière. Elle a démontré que dans l'esprit des personnes interrogées, ces campagnes successives renvoient plus à « l'inéluctable qu'à la prévention » et que le problème est chez les autres !

Un spécialiste des politiques publiques de sécurité a écrit également que le succès d'un slogan tel que « Boire ou conduire, il faut choisir » ne doit pas faire illusion sur son efficacité réelle pour changer les comportements.

Même une personne qui a déjà subi un contrôle d'alcoolémie positif aura, souvent, tendance à considérer « qu'elle maîtrise sa résistance à l'alcool, qu'elle est un bon conducteur et que ces campagnes s'adressent aux autres ».

Les années suivantes, les campagnes ont été retravaillées sous un angle différent, pour impliquer davantage les usagers de la route. Les phrases-clés deviennent ainsi : « Faisons la route ensemble », « Ensemble, on est sur la même route » et « Savoir conduire, c'est savoir vivre ».

L'année d'après, la campagne se disait avec des images choquantes, qui montrent frontallement les conséquences d'une conduite sous emprise de l'alcool. Les responsables ont, par la suite, préféré alterner et jouer de tous les registres, y compris l'humour, estimant que, comme dans d'autres pays, le taux de mémorisation de l'humour est bien supérieur à celui de la violence.

En Algérie, l'heure est grave au regard du nombre accru des morts et des blessés qu'on recense par des campagnes de sensibilisation, fussent-elles très utiles au demeurant.

L'insécurité routière constitue un grand problème de santé publique dans le monde, pas uniquement en Algérie, où chaque jour au moins 12 personnes sont tuées sur la route, tandis que 178 autres se blessent.

En 2014, l'Algérie était classée à la troisième place mondiale après l'Arabie saoudite et la Jordanie, en termes de décès dus aux accidents de la circulation. Avec un

accident toutes les 20 minutes et un décès toutes les 3 heures, notre pays caracole toujours en tête de liste, dans ce championnat macabre, à cause du facteur humain qui est à l'origine de 90% des drames, selon tous les spécialistes et organismes, dont le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR).

Décider aussi de mettre en place une délégation nationale pour la sécurité routière tout en ayant sous la main un « Centre national de la prévention et de la sécurité routière » est susceptible d'engendrer des conflits de compétences préjudiciables aux actions et aux objectifs recherchés.

De ce qui précède, l'on retient tout de même la bonne volonté des Autorités algériennes qui semblent, cette fois-ci, avoir intégré cette question de la violence routière.

Question cruciale au demeurant, qui a amené des hommes d'État à s'en saisir dès leur investiture. Jacques Chirac, par exemple, peu après sa réélection en 2002, où il a inscrit dans son programme la sécurité routière, comme l'un des trois chantiers prioritaires de son nouveau quinquennat, avec deux autres thèmes plus consensuels : La lutte contre le cancer et l'insertion des handicapés !

Et son Premier ministre d'alors, Jean-Pierre Raffarin, avait affirmé, pour sa part : « On ne peut plus parler de l'insécurité routière avec des mots qui montent, mais avec les vrais mots, les mots de violence, de délinquance, les mots, quelquefois, d'assassinats ! »

Pour mémoire, le Président Tebboune avait instruit le Premier ministre d'alors, à l'effet de tenir, au plus vite, un conseil interministériel sur ce fléau qui, hélas, a placé l'Algérie parmi les pays les plus « accidentogènes ».

Conscient de la gravité du problème, il avait fait observer une minute de silence à la mémoire des accidentés d'El-Oued, à partir de Berlin, où il participait à un Sommet sur la Libye. Depuis, la Covid-19 a pris toute la place, reléguant dans les faits divers les accidentés de la route et leur lot de désolation.

À moins que le Premier ministre, Nadir Larbaoui, ne s'en saisisse de nouveau, car l'heure est grave et nos routes sont devenues bel et bien accidentogènes !



Des choses qui arrivent.



Salah Badis
Des choses qui arrivent



Nouvelles (9) de Salah
Badis, traduites de l'arabe
(Algérie) par Lotfi Nia.
Editions Barzakh, Alger
2023, 151 pages, 900 dinars

A chevées en décembre 2018, les nouvelles présentées dans ce recueil ont été publiées la première fois à Milan et Bagdad. Elles sont au nombre de 9. Et, comme elles ont été écrites à différents moments, entre l'Algérie et les Etats-Unis, elles paraissent correspondre à des tranches de vie de l'auteur... ce qui les rend, d'ailleurs, intéressantes en ce sens qu'elles nous interpellent quelque part.

-Comment laver son «linge sale», le sien et celui des autres.

-Une jeune totalement déphasée qui cherche son «monde» et sa voie et qui finira par «partir»

RÉCITS DE VIE !

-Un déjà vieux garçon lesté d'une «mère-hélicoptère» menant une vie «merdique»

-Une vie menée dans la peur du terrorisme

-Nostalgie de la vie passée accrochée aux appels des «brocanteurs» ambulants.

-Un couple qui projette d'investir dans une laverie automatique... à Alger, bien sûr, car il y en a si peu ou plus du tout.

-A la recherche (A Alger-centre) du balcon de rêve... bien plus que de l'appartement.

-Le preneur de son à la recherche de la «voix de la mer»

Pour résumer : Un(e) personnage à la recherche d'une voie qui lui permettra de s'épanouir sans rien devoir aux autres. Mission impossible ?

L'Auteur : Né en 1994 à Alger, journaliste, traducteur, poète, écrivain de langue arabe. Diplômé en sciences politiques (Université d'Alger). Premier recueil de poésie en 2016 suivi de son recueil de nouvelles (2019) publiées toutes deux à l'étranger. Quant au traducteur, Lotfi Nia, né en Algérie, c'est aussi un poète, résidant en France

Extraits : «J'ai observé les regards des clients autour de nous. Ils étaient tendus et tristes, je me suis demandé s'ils avaient aussi peur que moi de rencontrer quelqu'un de leur famille ou une connaissance en sortant de ce magasin, des sacs noirs à la main-on aurait dit des sacs poubelles - pleins de bouteilles d'alcool» (p 52), «Il paraît que ceux qui cassent des objets, des assiettes, sous le coup de la colère, se calment dès qu'ils entendent le bruit du choc» (p 61), «Ça achète des appartements et ça les

laisse aller à vau-l'eau» (p 96), «Quand j'ai levé la tête, j'avais les Babors dressés devant moi, massifs... énormes... couverts de neige... entre ciel et mer... un monde bleu. Bon Dieu de bon Dieu ! T'avais l'impression que la nature nous narguait et nous disait : toutes cette splendeur, vous ne pourrez jamais en profiter tant que vous nous massacrerez les uns les autres» (p 105), «Quand on s'est connus, la route n'était bloquée que le matin. Quand on s'est mariés, ils la fermaient le matin, mais parfois seulement... T'avais les gendarmes qu'une fois sur deux. En ce moment, ils y sont tous les jours et la route est bloquée matin et soir» (p 131)

C Des écrits qui relèvent bien plus du reportage et du récit de vie que de la nouvelle au sens classique du terme. Plus près des réalités, ce qui les rend proches et compréhensibles.

Citations : «Une œuvre d'art, c'était comme un plat compliqué ou un joli meuble : des extras, non essentiels à la vraie vie dont les fondements restaient la science et le travail» (p 31), «Tricher avec un livre ne tuerait personne, mais il était autrement plus dangereux de tricher sur la construction d'un immeuble» (p 81), «Le sommeil est un train qui trace sa route dans la nuit... rien ne l'arrête» (p 110), «Peut-être est-ce vrai, mais les mères attribuent toujours les défauts de leurs enfants au père - n'importe quoi» (p 111), «L'arabe, c'est sympa... Tout le monde aime sans connaître» (p 122), «Les humains ne sont pas maîtres de leurs matinées, l'école et le travail étouffent tout» (p 141)

LE BONHEUR D'ÊTRE ALGÉRIEN.

Essai de Fadela M'Rabet.

Enag Editions, Alger,
2019, 103 pages, 530 dinars (Fiche de lecture déjà publiée en janvier 2020).

Extraits pour rappel.

Fiche complète in
[www.almanach-dz.com/
société/bibliothèque
d'almanach](http://www.almanach-dz.com/societe/bibliothèque/d'almanach).



Quelle mémoire que celle de Fadela M'Rabet ! En peu de pages et en dix-huit textes assez courts, elle vous conte et raconte presque toute sa vie.

Elle nous transporte du Sila à Skikda, de Skikda à Vienne, de Vienne à Ostende, d'Ostende et sa mer à Strasbourg, de Strasbourg, à Montréal, Stockholm, Istanbul, Paris... et de Paris à Skikda, une ville qui ne quitte plus sa pensée.

Elle nous raconte sa rencontre (et son amitié) avec Taos Amrouche, «la plus grande cantatrice de tous les temps, dépositaire du chœur antique de l'Algérie, chœur berbère...».

Elle nous raconte Ben Badis et les Oulémas d'antan, ceux modernistes et des Lumières

Elle nous raconte Djedda, sa grand-mère, dépositaire de l'identité algérienne si précieuse... et la grande maison - aux 14 enfants réunis - de Skikda «dont toutes les portes restaient ouvertes»

Elle raconte sa douleur palestinienne et la peur arabe (les dirigeants) de la démocratie

Elle raconte sa vision de la reli-

gion et la place de celle-ci dans les combats d'aujourd'hui

Elle raconte la responsabilité des intellectuels maghrébins dans le jugement que portent les Français sur l'islam

Grande supportrice de la fameuse Jsm (Jeunesse sportive musulmane de Skikda, ancêtre de la Jsm), elle raconte le foot, Zidane et Ronaldo

Elle raconte, aussi, la féminité et le féminisme..

Et, toujours, Skikda, Skikda... Nostalgie

De soliloque en soliloque, de moments bénis en drames inoubliés...

L'Auteure : Née Abada à Skikda. Docteur en biologie... interdite (au milieu des années 60) d'enseignement (Lycée Frantz Fanon) et d'animation à la radio chaîne 3 (à la suite de la publication de ses deux ouvrages, «La femme Algérienne», en 1965 et «Les Algériennes» en 1967... et de ses émissions avant-gardistes). Exilée (ainsi que son époux, Tarik Maschino) en France, elle a été maître de conférences et praticienne des hôpitaux parisiens.

Extraits : (...), «La chance de l'Algérie vient d'abord de sa situation géographique. Son socle est l'Afrique... une femme africaine» (p 17), «Etre à Pourquoi l'«élite» est-elle devenue si conservatrice ? Parce qu'elle se sent menacée ? Celle qui résiste a été éliminée. Ne reste que celle, dominatrice, qui préfère ses intérêts à la vérité» (p 31), (...)

C De la belle écriture, prose et poésie mêlées... Et, toujours, droit au but !

Citations : «Etre Algérien devrait suffire à notre bonheur» (p 19), (...), «Le combat d'aujourd'hui est celui de tous les temps. Il n'est pas d'ordre religieux. La religion n'a jamais été le vrai mobile d'une guerre. D'aucune guerre, nulle part. En terre chrétienne comme en terre musulmane. Il est d'ordre économique entre ou contre les puissances mafieuses, celles des marchands d'armes et de drogue. Pour l'or, pour le diamant...» (p 33), (...)

Bonjour monsieur Trump !

Par Boumédiène Sid-Lakhdar

L'ancien Président des États-Unis, Donald Trump, est désormais un habitué des cours de justice. On a l'impression qu'il leur rend visite régulièrement comme il le ferait pour sa séance de sport quotidienne.

Cette fois-ci il ne suffisait pas à ce bateleur des audiences civiles pour donner le spectacle habituel, il fallait qu'il montât sur une scène beaucoup plus appropriée à sa dimension, ou pense-t-il l'être. Voilà que le comédien crée un événement inédit dans l'histoire américaine, un ancien président jugé au pénal. Une tribune qui décuple son discours de martyr sacrifié sur l'hôtel des ennemis de la patrie.

C'est enfin une situation digne de ses frasques, à la hauteur du personnage. Il se devait de faire une entrée fracassante, de celles qu'on retiendra de lui dans son répertoire fantaisiste et comique.

Pour cette représentation si attendue par son public inconditionnel, il voulait déclamer sa pièce favorite, Dreyfus accusé par l'injustice, le tribun porté à l'échafaud par l'ignominie du complot. Il en aurait, comme d'habitude, appelé au peuple américain pour qu'il dénonce l'injure au grand homme, l'insulte à la justice du grand pays dont il fut à la tête.

On lui avait «volé» la victoire aux élections présidentielles et maintenant on le traîne dans l'injure des accusations mensongères et vengeresse. Le lynché du martyr, le chemin de croix du messie en cette période de Pâques.

Hélas pour lui, ce fut raté car l'entrée en scène fut celle du juge qui l'a devancé dans ce qui allait être les jours suivants, l'un des faits marquants relatés dans tous les médias américains ainsi que les internationaux.

Jusqu'à présent tous les juges l'avaient appelé avec déférence par son ancien titre de «Monsieur le Président». Mais cette fois-ci, le juge a débuté la séance par «Bonjour monsieur Trump». Un choc pour celui qui avait l'habitude de décontenancer tous ses interlocuteurs par sa gouaille et la mise en scène de son procès en chasse aux sorcières.

Le juge commettait-il une faute ? Non car il n'existe aucun texte de loi obligeant qu'on s'adresse aux anciens présidents ou ministres et de quelques autres hauts dignitaires par le titre de l'ancienne fonction.

C'est aux États-Unis comme dans la plupart des pays au monde un usage, pas une obligation. Le juge voulait manifestement signifier à Donald Trump qu'il sera jugé au même titre que n'importe quel citoyen américain ou étranger déféré devant un tribunal.

On peut imaginer la gifle ressentie par cet homme qui n'a pas l'habitude d'être confronté à plus fort que lui dans la bravade et dans la provocation. Dans cette situation, pour la première fois de son existence publique, il ne pouvait répondre. Un Donald Trump qui ne peut répondre, c'est une situation inédite.

Pire encore, le juge avait osé lui rappeler ce qui était tout à fait normal à l'ouverture d'un procès pénal mais aussi choquant pour Donald Trump qu'une injure par une gifle. Le juge lui a signifié que, comme n'importe quel prévenu, il doit se présenter à l'audience chaque jour, sous peine d'être recherché par les autorités. Et qu'il pourrait être envoyé en prison s'il perturbait l'audience.

À la sortie du tribunal, il avait enfin la parole libre mais sa déclaration fut assez plate «j'ai un problème avec ce juge». Effectivement le juge Juan Manuel Merchan fut le même que celui dans l'affaire de fraude fiscale ainsi que dans l'accusation de blanchiment d'argent par son ancien conseiller à la Maison Blanche, Steve Bannon. C'est également lui qui avait refusé le report du procès de Donald Trump et également refusé de se récuser de l'affaire en raison du travail de sa fille avec le camp démocrate.

Peine perdue pour ce lion en perpétuel fureur. Ses rugissements n'impressionnent pas un juge qui, comme les autres, reste impassible, sauf que nous sommes dans un procès pénal, beaucoup plus grave pour un ancien Président des États-Unis.

Pour ce qui est de sa candidature aux élections présidentielles, aussi stupéfiant que cela puisse paraître, son incarcération éventuelle ne pourrait pas l'annuler. La Cour suprême s'était déjà prononcée à ce sujet après les décisions de deux États qui l'avaient interdit en raison de son appel à la sédition. La haute cour avait estimé qu'aucune disposition de la constitution ne l'interdisait.

Il ne resterait alors que la décision des électeurs dont une majorité déclarée s'est déjà prononcée sur l'intention de voter pour lui par certitude qu'il est encore victime du deep state, l'état profond c'est à dire du «système» dirait l'extrême droite en Europe.

Quel énorme glissement vers la descente dans les ténèbres d'un si grand pays qui fut le premier à rédiger une constitution démocratique et qui a compté en son sein de si grands et prestigieux Prix Nobel. Un pays qui, malgré ses nombreux travers, reste la première puissance du monde par son économie, ses forces armées et son exportation de produits culturels et de divertissements.

Le voilà aux prises avec le populisme le plus caricatural, le complotisme, le supracisme, la croyance en des extra-terrestres et les élucubrations d'une église évangéliste des plus radicales.

Qui aurait cru qu'un jour un sondage sérieux nous apprendrait qu'un tiers des Américains exprimeraient leur intention de voter en fonction de la position de la super star, Taylor Swift. C'est tout simplement une explosion de civilisation si les américains, surtout les démocrates et les indépendants, ne redressent pas la barre de cette catastrophe dérivée.

Le juge a dit «Bonjour monsieur Trump», on aimerait tellement dire «Au-revoir monsieur Trump».

Rencontre sur les accords de partenariat entre Fiat et les sous-traitants

Ali Aoun souligne l'importance d'un tissu de sous-traitance dans l'industrie automobile

J. Boukraa

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Monsieur Ali Aoun, a présidé mardi après-midi à Oran une rencontre sur les accords de partenariat entre Fiat El-Djazaïr et les sous-traitants dans le domaine de pièces et de composants automobiles avec la participation de 90 fournisseurs et sous-traitants dans le domaine des pièces de rechange et des sous-composants de 7 pays, selon un communiqué de la wilaya. Lors de son allocution d'ouverture, le ministre a affirmé que l'accord de partenariat entre le groupe Stellantis et les opérateurs locaux représente une étape nouvelle et importante pour garantir l'industrie automobile et créer un réseau de sous-traitants capable de fournir des produits répondant aux normes internationales. Il a souligné l'importance stratégique de cette nouvelle orientation pour le développement de l'industrie mécanique en Algérie. Il a mis en lumière une approche novatrice visant à créer un tissu dynamique de petites et moyennes entreprises sous-traitantes, dans le secteur de la fabrication des composants auto-

mobiles répondant aux internationaux, favorisant ainsi l'intégration locale et stimulant l'innovation technologique et scientifique. Il a également souligné le climat d'affaires propice qui caractérise actuellement l'Algérie, offrant un environnement stable et réglementé qui attire les investissements nationaux et étrangers. Cette stabilité est renforcée par des lois telles que la nouvelle loi sur l'investissement et la législation sur le foncier industriel facilitant les procédures pour les investisseurs désirant exploiter les zones industrielles dédiées aux projets d'investissement. M. Ali Aoun a souligné l'importance de ce partenariat pour l'avenir de l'industrie automobile en Algérie. Il a affirmé que cet accord représente une étape décisive dans la création d'une industrie automobile nationale solide, conforme aux normes internationales et que la rencontre a jeté les bases d'un partenariat fructueux entre le groupe Stellantis et les sous-traitants. Elle ouvre la voie à une coopération continue et mutuellement bénéfique, visant à créer de la richesse et à générer des emplois dans le secteur de l'industrie mécanique en Algérie. Samir Cherfan, le responsable des opéra-

tions pour le Moyen-Orient et l'Afrique au sein du groupe Stellantis, a mis en avant l'importance du projet Fiat Algérie en tant que premier écosystème automobile intégré dans le pays, auquel les sous-traitants peuvent se joindre. De son côté, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, a souligné que le gouvernement italien suit de près le projet Fiat Algérie avec un grand intérêt. Il a ajouté que l'Italie est prête à continuer à accompagner l'Algérie dans le développement de l'industrie automobile à travers un partenariat mutuellement bénéfique, caractéristique des relations bilatérales entre les deux pays, a ajouté la même source. Notons que cette rencontre a été rehaussée par la présence du wali d'Oran, de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, du représentant du Directeur général de l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement, du président du Conseil algérien du renouveau économique et du Directeur général de Stellantis Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), les représentants des fournisseurs et sous-traitants locaux et étrangers, les députés des deux chambres du Parlement, entre autres.

Préparatifs de la saison estivale La commission de contrôle des hôtels sur le terrain

Afin de permettre aux estivants de passer de bonnes vacances et leur garantir les meilleures prestations, la Direction du tourisme de la wilaya d'Oran a lancé une opération d'inspection des différents établissements hôteliers et infrastructures touristiques de la wilaya. Lancée hier par la commission mixte composée d'inspecteurs du commerce, ceux du tourisme, la santé, de l'inspection vétérinaire, la protection civile et les services de l'ordre, le contrôle touchera l'ensemble des établissements hôteliers de la wilaya et en particulier ceux installés dans les communes cotoières, afin de traquer et déceler les éventuelles anomalies et autres pratiques ne cadrant pas avec les normes requises édictées par le ministère du Tourisme. Cette action a aussi pour but de lutter contre tout dépassement et d'offrir de meilleures prestations aux clients de ces hôtels. Le tourisme constitue le nouveau mo-

teur de développement durable, de soutien à la croissance et de vecteur clé de la tertiarisation de l'économie en raison du potentiel de création de richesses, d'emploi et de génération de revenus durables. Comportant une façade maritime de près de 120 kilomètres de côtes, une trentaine de plages, Oran est devenue, au fil du temps, une des principales destinations touristiques en période d'été. La wilaya d'Oran offre une panoplie très large de produits : cela va du tourisme balnéaire, au tourisme historique, religieux ou d'affaires. Les responsables locaux œuvrent à renforcer les infrastructures d'accueil et à améliorer la qualité des prestations de services pour répondre à la demande de plus en plus grande. Pour ce faire, la wilaya a renforcé ses infrastructures par la réalisation de plusieurs projets et initié plusieurs actions allant dans ce sens. Dans ce cadre, le secteur de l'hôtellerie sera

J. B.

Elle se déroule du 16 au 25 avril dans huit lycées Semaine d'information sur les universités au profit des futurs bacheliers

S. M.

La Semaine nationale d'information pour les futurs bacheliers de la wilaya d'Oran, organisée en collaboration entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Education, a été lancée hier 16 avril et se poursuivra jusqu'au 25 du même mois. Huit lycées ont été sélectionnés par la Direction de l'éducation de la wilaya d'Oran pour «permettre aux élèves d'explorer les différentes opportunités d'études offertes par les universités, écoles supérieures, instituts paramédicaux et professionnels locaux». Des représentants de ces institutions et des délégués de la Direction d'éducation étaient présents pour fournir des informations détaillées sur les programmes, les conditions d'admission et les perspectives de carrière. L'événement vise «à guider les futurs bacheliers dans leurs choix d'orientation académique et professionnelle». L'Uni-

versité des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB), qui participe à cet événement, a, sur directives du professeur Hamou Ahmed, recteur de cet établissement universitaire, délégué Mrs Tchouar Noredine, vice-recteur chargé de la pédagogie, et Boudiaf Maamar, porte-parole de l'université pour informer les futurs bacheliers sur les offres de formation. L'USTOMB est en fait un «champion national» dans le système LMD. Au total, une centaine de masters toutes spécialités confondues sont ouverts au niveau de cet établissement universitaire. L'université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTOMB), considérée parmi les plus grands établissements universitaires de la région Ouest, a accueilli cette année universitaire 5.178 nouveaux bacheliers qui avaient été affectés dans les domaines des Sciences et Technologies (3.186), Sciences de la matière (148), Mathé-

matiques et Informatique (711), Sport (189) et Architecture (356) et Sciences de la Nature et de la Vie (588). Il s'agit, en fait, de la première phase d'affectation. Les 3.186 étudiants affectés au domaine des Sciences et Technologies suivent des formations dans 13 filières (Automatique, Electromécanique, Electronique, Génie biomédical, Télécommunications, Génie civil, Génie des procédés, Industries pétrochimiques...), selon l'ordre de mérite, voeux exprimés et places pédagogiques disponibles. L'année dernière, 3.992 étudiants avaient obtenu leurs diplômes dans six domaines : 2.027 en licence couvrant une trentaine de spécialités et 1.965 en master couvrant une cinquantaine de spécialités en graduation. Ils sont, au total, 18.484 étudiants, encadrés par 942 enseignants et 678 travailleurs (administratifs, techniques et services), à suivre leurs cursus universitaires dans cet établissement universitaire.

En attendant la pénétrante portuaire et la trémie de la pépinière Le réseau routier d'Oran-ville sous forte pression

Houari Saaïdia

LIAISON PORT/AUTOROUTE EST-OUEST : LE BOUT DU TUNNEL ?

Avec un réseau routier égal à lui-même depuis pratiquement sept ans -abstraction faite des opérations d'entretien des segments urbain et suburbain- la ville d'Oran est mal en point en matière de circulation. Aucun projet neuf n'étant entré en service dans l'intervalle, ceci alors que le parc roulant a connu une hausse considérable. Et donc, forcément, moins de fluidité et plus de congestion sur le circuit, en général, et les maillons à grand trafic, en particulier. De nouveaux points noirs ont pris naissance dans le paysage, ceux déjà existants se sont compliqués encore davantage. Sans faire la rétrospective sur les circonstances qui ont outrageusement retardé la matérialisation des projets structurants du schéma directeur du secteur des TP, qui sont liés principalement aux impératifs dictés par la politique d'austérité d'alors, le premier facteur pointé du doigt dans la situation actuelle de la circulation à Oran est sans nul doute l'inétable glissement de délais dans le chantier de la pénétrante portuaire. Un projet qui a bouffé une grosse autorisation de programme (AP), assortie de rallonges budgétaires en boucle, et une longue série d'échéances. On a beau se prétexter d'impondérables techniques et de travaux supplémentaires imprévus -qui ne sont en fait que les conséquences d'une étude lacunaire et très approximative- la gestion de ce projet depuis sa gestation n'en demeure pas moins sujette à discussion. L'énorme retard enregistré dans la livraison de cette première tranche de 8 km de la liaison entre le port d'Oran et l'autoroute Est-Ouest (sur un global de 26 km) a lourdement pesé sur la voie express du port, en premier lieu, laquelle est passée d'un trafic de 8.400 véhicules par jour par sens de circulation, en 2020, à 11.000 v/j/s, en 2024.

Décès du journaliste Mohamed Merzougui

Le journaliste Mohamed Merzougui s'est éteint mercredi à Oran, à l'âge de 77 ans, suite à une maladie, a-t-on appris de ses proches.

Né en 1947 à Oran, le défunt avait exercé au sein de l'Etablissement public de télévision (EPTV) durant plusieurs décennies, où il s'était spécialisé dans le domaine sportif, jusqu'à son admission à la retraite.

Mohamed Merzougui a connu une carrière professionnelle très riche sur le plan médiatique, couvrant pour la télévision publique plusieurs manifestations sportives nationales et internationales. Il était connu aussi pour son professionnalisme, son dé-



vouement à son travail et ses qualités morales. La dépouille du défunt sera inhumée, mercredi, après la prière du dohr au cimetière de Ain El Beida à Oran, a-t-on précisé.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

NEKROUF Ouafi, 71 ans, Médioni
SINOUR Zahia, 62 ans, Boutlélis
MEFLAH Mebarka, 76 ans, Oran
MEKADEM Hadis, 85 ans, Sénia

Horaires des prières pour Oran et ses environs

09 chouel 1445

El Fedjr 04h58	Dohr 13h03	Assar 16h45	Maghreb 19h42	Icha 21h05
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Tlemcen

Electricité et gaz : 388 milliards DA de factures impayées

Khaled Boumediene

Le montant total des créances de la société algérienne d'électricité et du gaz (Sonelgaz) s'élève à 388 milliards DA à fin mars dernier, indique un communiqué de la direction de Sonelgaz de Tlemcen. Les créances accumulées par les clients ordinaires (consommation des ménages) représentent près de 50 milliards de DA, précise le communiqué. Les créances des administrations, établissements et entreprises industriel-

les et économiques sont de l'ordre de 338 milliards DA (soit 87,11% du total du montant des créances de consommation).

A ce titre, le communiqué la Sonelgaz ajoute que « les abonnés retardataires doivent s'acquitter en espèce ou par chèque postal ou bancaire de leurs factures impayées à travers les différents modes, formules et possibilités de paiement proposés par la société notamment au niveau de l'ensemble des agences commerciales, bureaux de poste à travers le ter-

ritoire de la wilaya, et par TPE (paiement électronique) et paiement en ligne par la carte CIB via le site de l'entreprise ».

Il faut souligner l'initiative de la direction de Sonelgaz, qui a saisi, cette année, l'occasion du mois de Ramadhan, pour ne pas couper le gaz et l'électricité d'un client débiteur, quels que soient la cause et le montant des impayés. Par ailleurs, la Sonelgaz a mis au service de ses clients un numéro « 33 03 » service « 3 », en vue de connaître le montant de leurs factures impayées.

La régularisation des professionnels de la pêche se poursuit



Khaled Boumediene

Initié par le ministre de la pêche et des productions halieutiques, ce premier examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle des pêcheurs, a été organisé, hier, à l'école de formation des techniques de pêche et d'aquaculture de Ghazaouet, par la direction de la pêche et de l'aquaculture, en collaboration avec la chambre de pêche de la wilaya de Tlemcen. Selon un communiqué émanant de cette administration de pêche de la wilaya de Tlemcen, « quelque 50 candidats spécialisés -électro-motoriste- des navires de pêche ont pris part à ce premier examen qui sera suivi par d'autres épreuves similaires ». Avant ces épreuves, une campagne de sensibilisation, a été lancée, en coordination avec les différents intervenants, avant le déroulement de cet examen professionnel, pour informer tous les gens de mer disposant d'une expérience ou d'aptitudes acquises, désireux d'obtenir un certificat d'aptitude leur

permettant d'évoluer dans leur carrière professionnelle et d'en bénéficier des avantages socioprofessionnels. Le communiqué précise qu'une commission locale composée des représentants de la direction et de la chambre de pêche et d'aquaculture de Tlemcen et de l'école des transports maritimes de Mostaganem, a été installée, sous la coupe de l'école de pêche de Ghazaouet, qui supervise cette opération de validation des acquis de l'expérience professionnelle des pêcheurs inscrits. « Cette opération se poursuivra dans les prochains mois dans le but de régulariser la totalité des professionnels de la pêche activant sans diplôme dans ce métier », ajoute-on. Ainsi, la chambre de pêche de la wilaya de Tlemcen a réceptionné plus de 300 dossiers de pêcheurs opérant dans différentes spécialités dont des matelots qualifiés à bord des navires de pêche d'une longueur égale, supérieure ou inférieure à 24 mètres, capacitaires à la pêche à bord des navires de pêche armés pour la

navigation et la pêche côtière et motoristes de navires de pêche, en vue de régulariser la situation des candidats ayant rempli les critères mentionnés dans l'arrêté interministériel du 10 octobre 2023 fixant les modalités et les conditions de validation des acquis de l'expérience professionnelle des gens de mer en activité pour l'obtention de certificats d'aptitude pour la conduite des navires de pêche et leurs machines. L'inscription est ouverte à tout candidat répondant aux conditions spécifiques, notamment la confirmation d'une durée déterminée de navigation effective allant de 12 à 36 mois. Est considéré comme admis tout candidat qui obtient une moyenne globale égale ou supérieure à 10/20. Il faut le souligner, cette mesure visant à fournir une main-d'œuvre qualifiée en vue de répondre aux besoins de la profession, a jeté du baume dans les coeurs de nombreux pêcheurs qui couraient derrière la régularisation et la promotion de leur situation socioprofessionnelle.

Mostaganem

Un nouveau plan de circulation autour de «Mostaland»

Un nouveau plan de circulation sera élaboré dans la ville de Mostaganem, autour du parc d'attractions et de loisirs "Mostaland", en prévision de la prochaine saison estivale, selon les services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a tenu une réunion, lundi, pour étudier la demande d'un des investisseurs au niveau du parc d'attractions et de loisirs "Mostaland", concernant l'ouverture d'une voie sur la RN11 pour faciliter l'accès à un restaurant "Drive-in", le premier du genre à l'échelle nationale, a indiqué la même source.

Après la présentation d'un exposé sur le plan d'aménagement du site et l'ouverture d'un accès qui mène vers le restaurant, d'une capacité de 1.000 places, le wali a ordonné l'élaboration d'un nouveau plan de circulation autour du parc d'attractions et de loisirs pour fluidifier la circulation durant la saison estivale et réduire la congestion autour des diverses structures de divertissements qu'il contient, dont le nouveau restaurant.

Le même responsable a donné des instructions sur une variante liée à l'étude, comme option pour le transfert des parkings des taxis à

l'entrée du restaurant et interdire l'arrêt des autobus et des véhicules à l'entrée du parc "Mostaland", avec l'engagement de l'entreprise de gestion du projet, à qui sera remises les autorisations d'exploitation, de placer un écran d'affichage pour orienter les citoyens et faciliter la circulation routière, a ajouté la même source.

Ce projet d'investissement, qui entrera bientôt en service, contribuera à la création de plus de 150 emplois, sachant qu'il sera le plus grand centre de restauration au niveau national avec des normes internationales, a-t-on expliqué.

Chlef

Le nouveau chef de daïra installé

Abbad Miloud

tachées à la daïra, en l'occurrence Chlef, Oumdrou et Sendjas ainsi que plusieurs autres invités et fait suite au mouvement partiel dans le corps des chefs de daïra, décidé par le président de la République. Le wali, après avoir souhaité la bienvenue et un plein succès au nouveau chef de daïra dans ses fonctions, a tracé son parcours professionnel. Il a demandé à tout le monde de lui apporter toute l'aide nécessaire afin de lui faciliter l'accomplissement de ses nouvelles tâches. Il a précisé que l'obtention des résultats tangibles exige la participation effective de toutes les compétences.

Labiodh Sidi Cheikh

Le SG de la wilaya déléguée et le chef de daïra installés

Le wali d'El Bayadh, Noureddine Belaribi, a procédé, mardi, à l'installation dans leurs nouvelles fonctions de Abdennabi Belmiloud, secrétaire général de la wilaya déléguée Labiodh Sidi Cheikh et

Karim Mohamed, chef de Daïra suite au mouvement partiel opéré dans le corps des chefs de daïras et des secrétaires généraux des nouvelles wilayas déléguées annoncé récemment, indique un communiqué des Services de la wilaya.

La cérémonie d'installation s'est déroulée, en présence du wali délégué de Labiodh Sidi Cheikh, Moudene Abderabi, du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), des

membres de la commission de sécurité, du délégué local médiateur de la République, de la secrétaire générale de la wilaya, de l'inspecteur général de la wilaya, des directeurs de l'instance exécutive, et des membres du conseil exécutif de la wilaya et d'instances publiques.

Le SG de la wilaya déléguée Labiodh Sidi Cheikh, Abdennabi Belmiloud occupait, auparavant, le poste de chef de daïra de la même wilaya déléguée, avant sa promotion au nouveau poste, alors que le nouveau chef de daïra, Mohamed Karim occupait le poste de secrétaire général de la daïra de Ghazaouet dans la wilaya de Tlemcen.

El Bayadh

La réhabilitation de la RN 107 lancée

Le coup d'envoi du projet de réhabilitation de la route nationale 107, reliant les communes de Brizina et Metili (Ghardaïa), a été donné, mardi, au niveau de son tronçon relevant de la wilaya d'El Bayadh.

Le lancement des travaux a été supervisé par le wali d'El Bayadh, Noureddine Belaribi, qui a donné le coup d'envoi du chantier de ce projet routier, qui cible la réhabilitation 35 km de cette voie de communication pour laquelle une enveloppe financière de 500 millions de dinars a été allouée, puisée du budget sectoriel (direction des Travaux publics), pour un délai de réalisation de six mois.

Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya d'El Bayadh a mis l'accent sur la nécessité de respecter les normes techniques requises et livrer le projet dans les délais contractuels, affirmant la disponibilité de l'administration locale à accorder toutes les facilités et les moyens à même de permettre de concrétiser la réhabilitation de cette voie de communication appelée à épargner aux usagers de la route les contraintes auxquelles ils sont confrontés et à renforcer la circulation routière dans cette partie du territoire du pays.

Parmi ailleurs, dans le cadre des efforts déployés dans cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest visant à réhabiliter et à conforter le réseau routier, il est prévu le lancement d'une série d'actions devant cibler certains segments dégradés de la RN 47.

Deux opérations inscrites au titre du programme de développement local, sont prévues, dans ce cadre, dont une devra cibler le tronçon reliant la commune de Boualem jusqu'aux limites administratives de la wilaya de Langhouat sur une distance de 15 km, alors que la seconde est prévue au niveau du tronçon reliant la commune du chef-lieu de wilaya à celle de Boualem sur une distance de 8 km, a fait savoir la Direction des travaux publics. Par ailleurs, une autre opération sera lancée prochainement pour la réalisation d'une route à double voie d'une longueur de 10 km, à partir du carrefour représentant le point de jonction entre les RN 47 et 107, plus précisément au niveau de la région Thenia à l'entrée de la ville d'El Bayadh, via le point de dénivellation d'El Garmi, qui est considéré comme l'un des points noirs du réseau routier de la wilaya, a fait savoir la même source.



هيروك للنقل البحري
HYPROC SHIPPING COMPANY spa
AU CAPITAL SOCIAL DE 40.000.000.000 DA

NIF N° : 0 999 3101 03669 77

Tél : 213.41.82.15.15/16.16 fax : 213.41.82.18.18

NOTICE OF UNSUCCESSFUL

Relaunch of mutual agreement after consultation

N° 01/HYPROC S.C/MO/FM3/2024

Dry docking and Repair of the vessel AIN ZEFT

HYPROC Shipping Company, ZHUN USTO, BP 7200 Es-Seddikia 31025 - Oran - Algeria informs all the bidders whom participate in the relaunch of mutual agreement after consultation N° 01/HYPROC SC/MO/FM3/2024 concerning the Dry Docking and Repair of the vessel M/T Ain Zeft - IMO number 9265380, that this relaunch of mutual agreement after consultation is said unsuccessful by Bids Opening Committee, in accordance with HYPROC S. C's procedure N° 08-R1 dated on 09/07/2018 for the reason: no conform offer.

ANEPE N° 2431004770 Le Quotidien d'Oran 18/04/2024



هيروك للنقل البحري
HYPROC SHIPPING COMPANY spa
AU CAPITAL SOCIAL DE 40.000.000.000 DA
NIF n°: 0999 3101 03669 77

NOTICE OF UNSUCCESSFUL

International Open Call for Tender
N° 01 /HYPROC SC/MO/FM6/2024
Ship repair of the vessel LPG/C Rhoud El Fares

HYPROC Shipping Company, ZHUN USTO, BP 7200 Es-Seddikia 31025 - Oran - Algeria informs all the bidders whom participate in the international open call for tender N° 01/HYPROC SC/MO/FM6/2024 concerning the ship repair of the vessel LPG/C Rhoud El Fares, that this call for tender is said unsuccessful by Bids Opening Committee, in accordance with HYPROC S. C's procedure N° 08-R1 dated on 09/07/2018 for the reason: only one (01) conform offer.

ANEPE N° 2431004694 Le Quotidien d'Oran 18/04/2024



هيروك للنقل البحري
HYPROC SHIPPING COMPANY spa
AU CAPITAL SOCIAL DE 40.000.000.000 DA

NIF N° : 0 999 3101 03669 77
Tél. : +213.41.82.15.15/16.16 Fax : +213.41.82.18.18

Publication de la short list provisoire

Appel à la pré-qualification internationale
N° 01/HYPROC S.C/MO/FM4/2024

Conformément aux dispositions de la procédure de passation des marchés de HYPROC SC n° 08-R1/2018 du 09/07/2018, HYPROC Shipping Company, ZHUN USTO, BP 7200 Es-Seddikia 31025 -Oran- Algeria, informe l'ensemble des candidats ayant participé à l'appel à la pré-qualification internationale N°01 /HYPROC S.C/MO/FM4/2024 pour la constitution de la short list des chantiers de réparations navales qualifiés pour la réalisation des travaux d'arrêts techniques des navires LNG en Joint-venture gérés par Hyproc Shipping Company Spa,

Parus sur le BAOSEM N° 2220 du 23/01/2024, et les journaux : El Djoumhuria du 24/01/2024 et le Quotidien d'Oran du 24/01/2024, qu'après examen et évaluation des offres, les candidats pré-qualifiés sont mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Liste provisoire des candidats préqualifiés

- NAVANTIA – Espagne
- SAN GIORGIO DEL PORTO – Italie
- KUZEY STAR – Turquie
- BESIKTAS Tersane – Turquie

La short list susmentionnée restera valide pour une durée de cinq (05) ans à compter de la date de publication de la short list sur le BAOSEM (Bulletin des Appels d'Offres du Secteur de l'Energie et Mines).

Tout candidat contestant le résultat de cette appel à la pré-qualification, peut introduire un recours auprès de :

«Marine Operations»

Sise à: HYPROC SC ZHNUN/USTO – BP 7200 Es Seddikia, Oran 31025

Le recours doit être formulé dans les cinq (05) jours à compter de la publication de la short list dans le BAOSEM.

Si le cinquième (5ème) jour coïncide avec un jour non ouvrable ou un jour de repos légal, la date limite de recours est prorogée étendue au jour ouvrable suivant.

Tout recours reçu en dehors de la période ci-dessus ne sera pas pris en considération.

ANEPE N° 2431004769 Le Quotidien d'Oran 18/04/2024



هيروك للنقل البحري
HYPROC SHIPPING COMPANY spa
AU CAPITAL SOCIAL DE 40.000.000.000 DA
NIF N°: 0 999 3101 03669 77
Tel: +213.41.82.15.15/16.16 Fax: +213.41.82.18.18

Notice of Provisional short list

International Call for Pre-qualification
N° 01/HYPROC SC/MO/FM4/2024
For constitution of short list of qualified shipyards for
Drydocking and repair work on LNG vessels in Joint
Venture

Cheikh BOUAMAMA - Cheikh EL MOKRANI - Lalla Fatma N'SOUMER

In accordance with the provisions of HYPROC's SC procedure No. 08-R1/2018 of the 09/07/2018, HYPROC Shipping Company, ZHUN USTO, BP 7200 Es-Seddikia 31025 -Oran- Algeria, informs all candidates concerned by pre-qualification regarding N° 01/HYPROC SC/MO/FM4/2024 to constitute a shortlist of qualified shipyards for dry-docking for LNG vessels in Joint Venture managed by Hyproc Shipping Company Spa,

Published on the BAOSEM N° 2220 dated on 23/01/2024 and the newspapers El Djoumhuria dated on 24/01/2024 and the Quotidien d'Oran dated on 24/01/2024, that after the perusal and evaluation of the offers, the prequalified candidates are mentioned in the short list table below:

Provisionnal Prequalified List

- NAVANTIA – Spain
- SAN GIORGIO DEL PORTO – Italy
- KUZEY STAR – Turkey
- BESIKTAS Tersane – Turkey

This short list will remain valid for a period of five (05) years from the date of publication of the short list on the BAOSEM (Bulletin of Tenders of the Energy and Mining Sector)

Any candidates contesting the result of this call of prequalification may lodge a recourse with,

« MARINE OPERATIONS »

Located in: HYPROC ZHNUN SC / USTO - BP 7200 Es Seddikia Oran 31025

Any recourse to be file within fifth (05th) days from the publication of the provisional short list in the BAOSEM.

If the fifth (05th) day corresponds to a legal holiday, the deadline to establish a recourse will be extending to the next business day.

Any recourse received beyond the above period will not be take into consideration.

ANEPE N° 2431004769 Le Quotidien d'Oran 18/04/2024



■ A vendre un appartement F3, rdc, à Hassi Ameur, acté – Tél : 0696.50.82.62

■ Vends des apparts F2, F3, F4 et F5, cuisine équipée, chauffage/c - box de voitures, Maraval, Fernand-ville, Bir El Djir, Wilaya, vue sur mer. Tél : 0772.43.37.38 / 0771.96.03.86



■ Vds villas commerciales 150,200 et 400 m² à Gambetta, Canastel, Sid Chahmi - 2 faç et 3 façades + vends des terrains à Gambetta et Maraval 500 m² et plus – Tél : 0772.43.37.38 / 0771.96.03.86

■ Vends à Misserghine-centre : villa de 3 appartements autonomes Rdc : F3 + garage + jardin (cuisine, sdb) 1^{er} étage : F4 + terrasse (cuisine, sdb, 2^{ème} étage : F4 + terrasse (cuisine, sdb). Appelez : 0559.39.40.62

■ Vend villa 264 m², en R+2. Rdc : garage, jardin, 1^{er} : F2, salon, 2^{ème} : F2, cuisine, salon, à cité Petit, Oran Px : 2MD400 – Tél : 0553.51.28.41

■ A vendre villa R+2. Rdc : sal, cuis, jard, garage 2v, F4 dans le 1^{er} et 2^{ème} étage, standing, super 200 m², Pépinière, Millénium Oran. Tél : 0699.77.84.53 / 0774.72.03.59



■ Société recrute : Agent de sécurité Conditions : diplôme, expérience. Résider à Oran-ville. Envoyer CV à offreemploi 2024@gmail.com

■ Famille à Oran cherche une femme de ménage: Tél 05.62.69.64.13



■ A louer cabines de douche à Oran, centre-ville Tél : 0793.71.32.99



■ A vendre terrain acté, 2 façades, à Canastel, Oran, sup 272 m² (22x12.5m) 0773.64.28.94



■ Reste encore 3 semaines avant le BEM blanc, enseignante propose des cours à domicile individuel en mathématiques et physique du 1^{er} au 4 AM aux élèves du cycle moyen, une bonne préparation leur est offerte – Tél : 0784.26.06.05

■ Ayant un dépôt à Oran, cherche partenaire financier pour agrandir un projet rentable, déjà en activité : Tél : 0553.51.28.41

■ A louer licence de café moudjahidine, pour 2 ans à 6 ans. Oran- ville. Tél : 0670.20.31.26

CONDOLÉANCES

Le Président-directeur général, les membres du conseil d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-PRESSE

*« Le Quotidien d'Oran » présentent leurs sincères condoléances à la famille MERZOUGUI proches et alliés à la suite du décès de leur ami et frère **MERZOUGUI Mohamed**.*

Et les assurent de leur profonde compassion.

Puisse Dieu Le Tout-Puissant accueillir le défunt en Son Vaste Paradis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
: TISSEMSILT
DAIRA DE : AMMARI
COMMUNE DE : AMMARI

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°01/2024

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Ammari willaya de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offre avec exigence des capacités minimales ouvert pour :

REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT AUX DOUARS HETTATCHA 02 - TEMMOUMENT - COMMUNE D'AMMARI.
Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés de la commune de Ammari . (frais de cahier des charge 5000.00DA).

- ✓ Les capacités minimales
- Capacités professionnelles certificat de qualification et classification activité principale des travaux hydrauliques catégorie 04 et plus en cours de validité le jour de l'ouverture des plis .
- Capacités techniques références professionnelles : au moins trois (03) attestations de bonne exécution similaires (réseaux d'assainissement), délivrées par le maître de l'ouvrage , avoir réalisé une longueur total de 03 Km et plus (réseaux d'assainissement).

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porte que la mention suivante : A Mr Le P/ APC de la commune de Ammari avis d'appel d'offre ouvert N° 01/2024 « Soumission A ne pas ouvrir que pour la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ». Cette enveloppe abritera trois autres enveloppes séparées dossier candidature et une technique et l'autre financière : Dossier candidature

DOSSIER DE CANDIDATURE : (dans une seule enveloppe) comprendra :

- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :
- - Le prix de la documentation d'une somme de 5.000.00 DA
- - La déclaration de candidature remplis, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- - La déclaration de probité remplis, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- - Les statuts pour les sociétés
- - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ; (Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité le jour de l'ouverture des plis
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).
- Copie du registre de commerce électronique
- Attestation de dépôt l'égal des comptes sociaux pour les sociétés (CNRC) en cours de validité
- Copies des attestations parafiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH).
- copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois en cours de validité
- la liste des moyens matériels est jointe aux documents justification .
- compte sociaux pour (EURL SARL SPA SNC SCS)

OFFRE TECHNIQUE: L'offre technique (dans une seule enveloppe) comprendra:

La déclaration à soucrire (selon le modèle ci-joint) visée – Le présent cahier des charges Coté et paraphé par le soumissionnaire Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » remplis, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet

- Tout document permettant d'évaluer technique -
- Délai de réalisation avec Planning d'exécution des travaux visé
- Un Mémoire technique justificatif (selon le formulaire joindre au C. Charge)

OFFRE FINANCIERE: L'offre Financière (dans une seule enveloppe) comprendra:

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint visée et signée par le - Le Bordereau des prix unitaires signé par le soumissionnaire - Le détail quantitatif-estimatif de l'offre en hors taxe et en TTC signé par le soumissionnaire -

OBS : Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15-247 du 02 Dhou el Hidja 1436 correspond au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire .

Toutes les pages du cahier des charges doivent être signées et paraphées par le Soumissionnaire, l'offre ne doit contenir aucune rature, surcharge ou mention spéciale. la durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans les journaux nationaux et le BOMOP si ce jour coïncide avec un jour férié ou jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La date et l'heure limite de dépôt dossier de candidature et des offres techniques et financières correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14h00, à rappeler que cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour de la date de dépôt des offres à 14h00(heure d'ouverture des plis) au bureau des marchés . Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis . Numéro de Téléphone 046 85 02 69

Le P/A.P.C

ANEPE N° 2431004922 Le Quotidien d'Oran 18/04/2024



HYPROC SHIPPING COMPANY

AU CAPITAL DE 10.000.000 DA

NIF N° : 0 999 3101 03669 77

Tél : 213.41.82.15.15/16.16 fax : 213.41.82.18.18

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Relance du gré à gré après consultation

N° 01/HYPROC SC/MO/FM3/2024

Réalisation des travaux d'arrêt technique
du navire M/T AIN ZEFT

HYPROC Shipping Company, ZHUN USTO, BP 7200 Es-Seddikia 31025 – Oran - Algérie informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participé au gré à gré après consultation N° 01/HYPROC SC/MO/FM3/2024 et portant sur la réalisation des travaux d'arrêt technique du navire M/T AIN ZEFT - IMO numéro 9265380, que cette relance du gré à gré après consultation est déclaré Infructueux par la Commission d'Ouverture des Plis, et ce, conformément aux dispositions de la procédure de passation des marchés de HYPROC S.C. N° 08-R1 datée du 09/07/2018, pour le motif : aucune offre conforme.

ANEPE N° 2431004770 Le Quotidien d'Oran 18/04/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'EL-KARIMA
COMMUNE DE HARCHOUN
N° 517...../2024

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET LES PROCEDURES

Nif: 098502099060126

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des Marchés Publics et délégations de service public .

Le Chargé de la Gestion des affaires de la Commune de Harchoun , Déclare l'annulation d'avis d'attribution provisoire et les procédures concernant le projet:

"Revêtement en BB du Chemin Communale à partir du Chemin de Wilaya N° 132 Passant par la Fraction EL Abadel jusqu'au Fraction El helain sur 1.500 KM à Harchoun

(1^{er} Tranche)" parue dans les journaux nationaux :(EL CHABAB) en Arabe en date du : 04/02/2024 et (Le Quotidien d'Oran) en Français le: 04/02/2024 et le BOMOP.

Et ce pour les raisons suivants:

- 01)- Changement dans la fiche technique.
- 02) – Changement des sources de Financement.

Harchoun le : 2024 JUIN 24

Le Chargé de la Gestion
Des affaires de la Commune

ANEPE N° 2431004637 Le Quotidien d'Oran 18/04/2024

TF1

20.10 Mademoiselle Holmes



Saison 1 - Ep 3: Sortie de route

Charlie reçoit un appel d'un ami d'enfance Nicolas. Celui-ci est sous le choc, il vient de voir un accident de voiture dans lequel il est impliqué. L'autre voiture a pris feu, un des passagers est mort. Coup du sort la victime se trouve être Anthony, son beau-frère. La sœur de Nicolas souffrant d'une maladie cardiaque fait un malaise durant l'interrogatoire. En cherchant du côté de Nicolas, Charlie découvre qu'il est harcelé par sa précédente conquête.

•2

20.10 Envoyé spécial



« Cigarettes : le trafic fait un tabac » : Selon une étude datant de 2020, plus d'une cigarette sur 10 en France provient du marché parallèle. Pour les trafiquants, elle est devenue le produit miracle : elle rapporte gros et en cas d'arrestation, le risque est toujours presque nul • « Iran : les vérités d'un ex-otage » : Presqu'un an après son retour en France, Benjamin Brière revient ses trois années de captivité en Iran.

•3

20.10 Meurtres à...

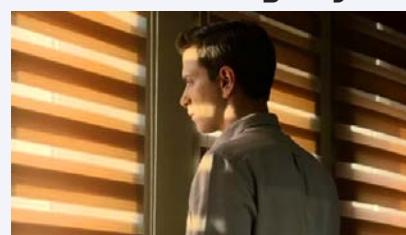


**Saison 5 - Episode 5 / 5 :
Meurtres en pays d'Oléron**

Le corps d'un homme d'une soixantaine d'années, en position foetale, vient d'être retrouvé dans un cimetière protestant abandonné depuis plus de 200 ans en Charente-Maritime. A côté du cadavre, une coquille d'huître dans laquelle est gravé le nom du mort. Une mise en scène déconcertante pour Judith Valeix qui vient de prendre la direction de la Brigade de gendarmerie de La Tremblade.

**CANAL+
CINEMA**

20.00 Burning Days



Emre Gunduz, un jeune procureur, vient d'arriver en Anatolie et examine avec la juge Zeynep une gigantesque doline apparue dans le désert. Peu au fait des habitudes de la région, il évoque avec elle le fait que le maire de la ville voisine, également touchée par des dolines, l'invite avec insistance à déjeuner avec lui. Emre, chargé de travailler sur ce problème ainsi que sur des coupures d'eau qui frappent la ville, est installé dans un bureau...

JEUDI

•6

**19.50 Marseille /
Benfica Lisbonne**



Ligue Europa

Pour égayer leur fin de saison, Pau Lopez et les Marseillais veulent s'inviter dans le dernier carré de la Ligue Europa. Pour cela, les joueurs de Jean-Louis Gasset doivent livrer une prestation de haut niveau dans leur antre du Stade Vélodrome face aux Lisboètes. Face à une équipe du Benfica prenable, mais animée par des joueurs expérimentés, à l'instar d'Angel Di Maria,...

W9

**20.10 Les 100 vidéos
qui ont fait rire
le monde entier**



Issa Doumbia et sa bande sont de retour avec, dans leurs archives, le meilleur (du pire) des vidéos d'aventuriers maladroits du monde entier. Toujours accompagné de la pétillante Priscilla Betti et du chef Norbert Tarayre, Issa n'hésitera pas à lancer des défis aux invités, afin qu'ils affrontent des épreuves complètement folles.

CANAL+

20.10 Tokyo Vice



**Saison 2 - Episode 5 / 10 :
Maladie professionnelle**

Après le suicide surprenant de Nakahara-Kaicho, Tozawa devient officiellement le maître du clan Kansai. L'inspecteur Katagiri et Jake enquêtent discrètement pour ne pas s'attirer les foudres de Tozawa. Masa a compris que Samantha cherchait à lui soutirer des informations professionnelles pour Hitoshi Ishida.

**CINE +
FRISSEN**

19.50 Babylon A.D.



Depuis le début du XXIe siècle, Toorop n'a pas dormi une nuit complète sans son arme à la main. Il est mercenaire. Dans un monde rongé par les nationalismes et les marchands d'armes, Gorsky, personnage maieux régnant sur l'Europe de l'Est, lui confie une mission qu'il ne peut refuser : convoyer, de la Russie à New York, une jeune fille blonde et pure prénommée Aurora qui n'est jamais sortie du...

TF1

20.10 Danse avec les stars



Plusieurs célébrités, associées à des danseurs professionnels, interprètent des chorégraphies. Les couples sont ensuite notés par un jury de personnalités du monde artistique. Il est constitué de Fauve Hautot, Mel Charlot, Jean-Marc Généreux et Chris Marques. Au sein du casting de stars de cette treizième saison de danse de couple figurent l'acteur américain James Denton (« Desperate Housewives »)

•2

20.10 Capitaine Marleau



Saison 4 - Ep. 3 : Claire obscure

Sur le point de recevoir une décoration de la gendarmerie, Marleau est appelée sur une scène de crime. Le corps de la jeune Claire, 17 ans, a en effet été retrouvé dans un bois par un jogger. Le légiste détermine qu'elle a été tuée d'un coup à la tête. Et le corps a ensuite été déplacé. Marleau interroge Maude Duret, la proviseure du lycée agricole de Claire, mais également sa belle-mère. C'est Maude qui avait offert à Claire le bracelet trouvé près du cadavre.

•3

**20.10 Indochine,
une révolution musicale**



Documentaire

Après plus de quatre décennies d'une carrière riche en succès planétaires, le groupe Indochine est désormais considéré comme l'une des formations rock les plus emblématiques de l'Hexagone, portée par des tubes intemporels qui ont marqué plusieurs générations. Des titres cultes tels que "L'Aventurier", encore l'inoubliable "J'ai demandé à la lune" qui ont rythmé les vies de millions d'auditeurs tout en racontant...

**CANAL+
CINEMA**

20.00 La voie royale



Sophie Vasseur, lycéenne brillante, vit avec ses parents, Caroline et Gérard, et son frère Laurent dans l'exploitation agricole familiale. Le travail y est rude, mais il n'empêche pas Sophie d'être une élève plus que brillante en mathématiques. A tel point que quand elle doit choisir son orientation, son professeur de mathématiques, monsieur Radeck, lui suggère fortement d'intégrer une classe préparatoire. Après une courte hésitation, la jeune femme accepte...

VENDREDI

•6

**20.10 Astérix : le secret
de la potion magique**



Alors qu'il court rapidement de branche en branche pour effectuer son annuelle cueillette du gui, Panoramix glisse, fait une chute et se casse le pied. Le vieux druide en tire les conséquences et décide de penser à sa succession. Il annonce à Astérix, Obélix et Abraracourcix, totalement incrédules devant cette nouvelle....

CANAL+

**20.10 Killers
of the Flower Moon**



Dans les années 1920, plusieurs membres de la tribu native amérindienne des Osages dans le comté d'Osage en Oklahoma sont assassinés après avoir trouvé du pétrole sur leurs terres. Le FBI mène l'enquête.

**CINE +
FRISSEN**

19.50 Blitz



A Londres, le sergent Brant se fait remarquer par ses méthodes violentes et pas toujours légales. Sa méthode préférée ? Régler le sort des voyous à coup de crosse de hockey ou de batte de baseball. Surveillé par sa hiérarchie, il fait partie de l'équipe d'agents qui enquêtent sur un tueur en série qui assassine exclusivement des policiers. Après avoir tenté d'obtenir des informations seul, Brant décide de s'allier avec le capitaine Nash, qui vient de rejoindre l'équipe.

DÉTENTE

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 18 avril 2024

HOROSCOPE

Bélier 21-03 au 20-04

Depuis quelque temps, les imprévus se multiplient et vous avez le sentiment d'être freiné dans vos activités.

Taureau 21-04 au 21-05

Cette journée ne sera pas particulièrement favorable au rendement dans le travail.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vos acquis vous donneront des satisfactions. Vous n'aurez pas besoin d'en faire beaucoup pour réussir.

Cancer 22-06 au 22-07

Actif et dynamique, vous n'aurez dans le domaine professionnel aucune hésitation pour expédier les affaires courantes.

Lion 23-07 au 23-08

Vous évitez toutes les idées préconçues, vos facultés mentales et intellectuelles seront pétillantes. Avec de tels ingrédients, la recette du succès sera forcément une réussite !

Vierge 24-08 au 23-09

Plus vous cherchez à prendre des initiatives, moins vite vous atteignez vos objectifs.

Balance 24-09 au 23-10

Un certain sentiment de lassitude vous envahira, mettez vos problèmes familiaux à plat et gardez votre sérénité.

Scorpion 24-10 au 22-11

Célibataire, vous flotterez sur un nuage rose. Vos amours seront nimbés de mystère et auréolées de romantisme.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Évitez de vous lancer dans des entreprises trop audacieuses, ou de vous attaquer à des domaines que vous ne connaissez pas bien.

Capricorne 22-12 au 20-01

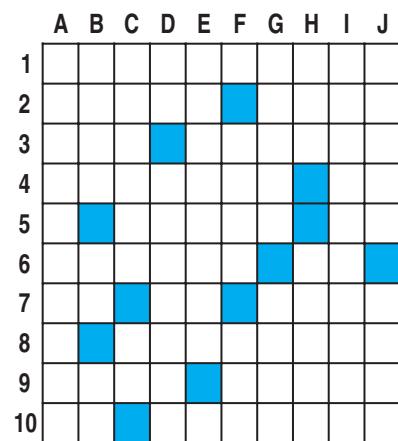
Célibataire, vous tenez à votre liberté pourtant vous rêvez de fonder une famille.

Verseau 21-01 au 18-02

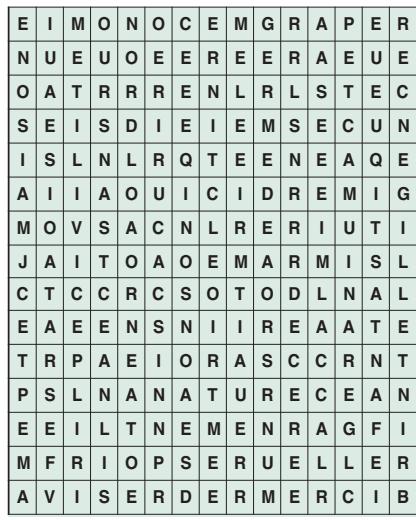
L'ambiance familiale ne sera pas de tout repos. Les enfants n'en feront qu'à leur tête ! La chance sourira aux couples qui veulent améliorer leurs conditions de vie.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous vous montrez un peu trop cynique au goût de vos proches depuis quelque temps.



- Horizontalement:**
- Consternante.
 - Sa responsabilité est commune ! Golfe asiatique.
 - Champ libre. Tapis d'arts.
 - Exécration. Tour de bois.
 - Décarrière. Pôles.
 - Semée de grains. Tirée des traditions.
 - Conjonction. Se fait rouler au jeu. Crie.
 - Secrète.
 - Sujet de calcul. Envoyé hors limites.
 - Bloc de trois. Paroles obscènes.
- Verticalement:**
- Mauvais jus.
 - Plante tropicale. Cours court. Préposition.
 - Troisième garde. C'est à dire.
 - Fait mode. Billes de bois.
 - Consignes de classe.
 - Une salle à manger tout bêtement ! Donne l'exemple.
 - Etoile. Altercation.
 - Se blanchit. Souille.
 - Mal manger ou manger mal.
 - Avancée. Pièces de parcours.

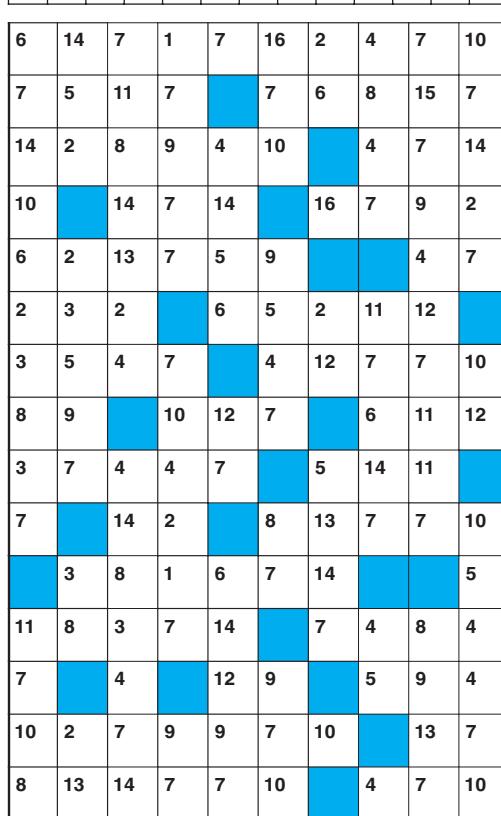
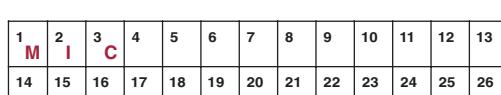


ACCALMIE - AERATION - ARRET - AVISER - BRIN - CAVALIER - CEREMONIAL - CIVILITE - ECONOMIE - ESPERANCE - ESPOIR - FANTASTIQUE - FINESSE - GARNEMENT - GENEROSITE - GERANIUM - INTELLIGENCE - JOINDRE - LIESSE - MAISON - MELANCOLIE - MELEE - MIROIR - MUSE - NACRE - NATURE - NORD - OISEAU - OURS - PALME - PETARD - PRECOCITE - QUEUE - RAPER - RELIQUAT - RIRE - RUELLE - TACT - TENDRESSE.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

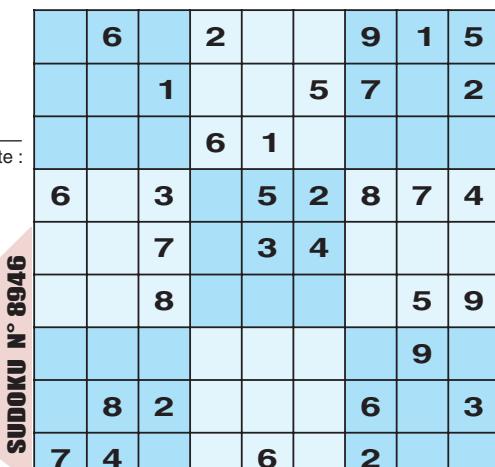
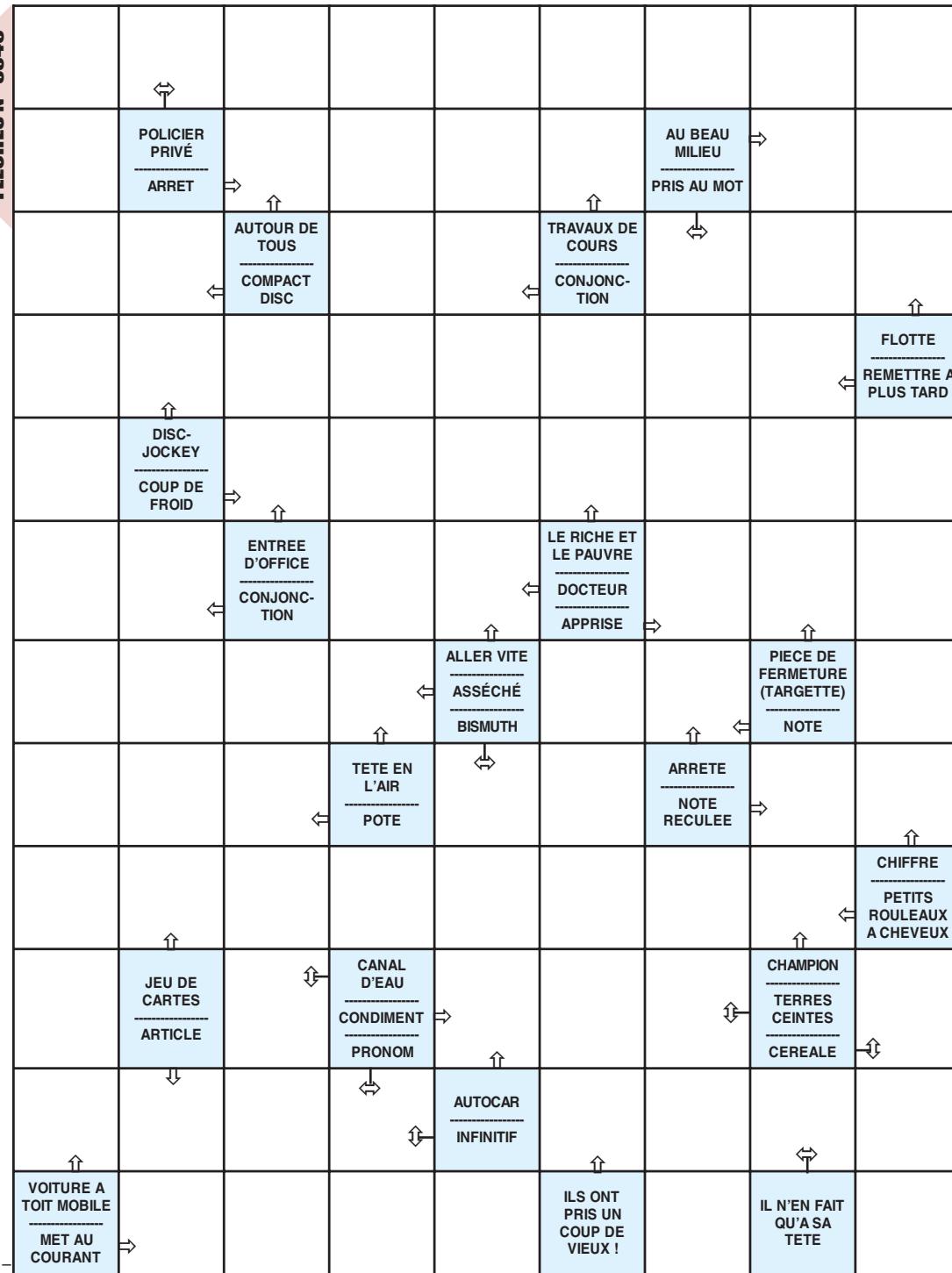
- Mon 1er, c'est maman.
- Mon 2e est vide en dedans.
- Mon 3e parle.

Mon tout, on le dit au jour d'aujourd'hui.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8946



FLECHES N° 8945



CROISÉS N° 8945



SUDOKU N° 8945



CODÉS N° 8945



FOUILLES N° 8945:
EPIDEMIE (Epie - Dé - Mit)



10 ERREURS



L'Azerbaïdjan dénonce «les menaces» de Paris

Le ministère azerbaïdjanais des Affaires étrangères a dénoncé mercredi «les menaces» et «les pressions» de Paris au lendemain du rappel par la France «pour consultations» de son ambassadrice en poste à Bakou, sur fond de détérioration des relations bilatérales.

«La partie azerbaïdjanaise a indiqué à plusieurs reprises à la France qu'un langage de menaces et de pressions n'apporterait aucun résultat, et déclare une fois de plus qu'elle prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger ses intérêts nationaux», a indiqué la diplomatie azerbaïdjanaise dans un communiqué.

«Les démarches et les déclarations officielles de notre pays à l'égard de la France n'ont été qu'une réponse aux activités destructrices de ce pays», a poursuivi le ministère, déplorant «une campagne de diffamation». Mardi soir, la diplomatie française avait de son côté dénoncé des «actions unilatérales dommageables» de la part de Bakou.

Les relations entre la France et l'Azerbaïdjan se sont détériorées ces derniers mois, le chef de l'Etat azerbaïdjanaise Ilham Aliyev reprochant à Paris de soutenir l'Arménie dans ses conflits territoriaux avec Bakou. Il est évident que les actions de la France, qui arme massivement l'Arménie et encourage le militarisme dans la région, ne servent pas la paix», a dénoncé mercredi la diplomatie azerbaïdjanaise.

Pluies record et hécatombe à Dubaï



Les autoroutes géantes de Dubaï étaient encore inondées mercredi, les écoles fermées et le trafic aérien perturbé au lendemain de pluies records dans la plus célèbre des sept cités états de la fédération des Emirats arabes unis, malgré le retour du soleil.

D'énormes files se sont formées sur des autoroutes à six voies dont certains tronçons ont été submergés mardi, les Emirats ayant enregistré 254 millimètres de pluie en une journée, l'équivalent de près de deux ans de précipitations dans ce pays désertique.

Au moins une personne a péri, un homme de 70 ans dont la voiture a glissé dans l'émirat de Ras el-Khaïmah, a annoncé la police.

Les voyageurs ont été invités à ne pas se rendre à l'aéroport de Dubaï, le plus fréquenté au monde en termes de trafic international, «sauf en cas d'absolue nécessité».

La compagnie aérienne Emirates, fleuron de Dubaï, a suspendu les enregistrements mercredi, en raison des difficultés d'accès à l'aéroport pour le personnel et les passagers, les routes étant bloquées et certains services de métro suspendus.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Libye : l'émissaire de l'ONU jette l'éponge, ne voyant aucun espoir de solution politique



L'émissaire des Nations Unies pour la Libye Abdoulaye Bathily a démissionné mardi, estimant que l'ONU ne peut «agir avec succès» pour soutenir le processus politique face à des dirigeants qui placent «leurs intérêts personnels au-dessus des besoins du pays».

«J'ai présenté ma démission au secrétaire général» de l'ONU Antonio Guterres, a déclaré le

diplomate sénégalais à la presse à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité où il a dressé un tableau très sombre de la situation en Libye, déchirée par une guerre civile depuis 2011.

Démission «acceptée», a indiqué ensuite le porte-parole du secrétaire général.

La mission des Nations unies en Libye (Manul) «a fait beaucoup d'efforts ces 18 derniers

mois sous ma direction», mais «ces derniers mois, la situation s'est détériorée», a décrit Abdoulaye Bathily, dénonçant «le manque de volonté politique et de bonne foi des dirigeants libyens qui sont contents de l'impassé actuelle».

«C'est très triste, parce qu'en Libye aujourd'hui, l'essentiel de la population veut sortir de cette galère.»

Une quarantaine de nouvelles épidémies enregistrées chaque année à l'ouest de l'Afrique

Le représentant de l'Organisation ouest-africaine de la Santé (OOAS), Babacar Fall a indiqué mardi à Abidjan que l'espace de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) connaît de nouvelles épidémies chaque année.

«Chaque année nous avons environ une quarantaine de nouvelles épidémies, nous sommes une des régions de l'Afrique les plus touchées par des épidémies», a déclaré M. Fall lors d'une rencontre d'experts en matière de santé.

L'expert a plaidé pour une mutualisation des efforts et une synergie d'actions de tous les acteurs pour une gestion efficace des urgences de santé publique.

Le représentant du ministre ivoirien de la Santé Charles Koffi Aka a préconisé de prendre des mesures d'alerte, d'anticipation des crises et ce par une communication préventive lors des épidémies et autres pandémies.

Selon lui, la réponse aux urgences de santé publique doit impliquer les acteurs de la vie publique à travers des espaces privilégiés de partages d'idées, d'opinions accessibles à l'ensemble de la population.

Chaque année, la région ouest-africaine est confrontée à des épidémies telles que la rougeole, le choléra, la méningite, la fièvre de Lassa, la fièvre jaune et bien d'autres.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA ROUTE ET LES COMPASSIONS RÉDUITES

Nous avons pris l'habitude de nous étendre sur les préliminaires des catastrophes que provoquent les accidents routiers en nous limitant malgré nous à la comptabilité morbide des blessés et des morts. La morbidité des chiffres, tout en n'étant pas l'apanage des seules routes algériennes, n'est qu'un tableau sec d'une autre épidémie mondiale face à laquelle le monde entier a fini par baisser les bras. Pourtant ce ne sont pas les mesures coercitives multiples et variées, imposées par tous les pays, qui ont manqué.

Les drames causés par les routes ne se limitent pas cependant à semer des compassions pour les morts, mais l'étendue des émois et des destructions n'obéit souvent à aucune frontière

humainement acceptée. La réception des mauvaises nouvelles qu'infligent les catastrophes routières est toujours voilée, car les drames des familles des victimes restent souvent méconnus et leurs prolongements impliquent toujours par leurs ricochets des bouleversements profonds de leurs vies. Et les exemples des brisures familiales ne manquent pas.

Le fils oranais d'un prisonnier, installé en Espagne, a cru devoir profiter de la relâche des journées de fête pour rendre visite à son père incarcéré non loin d'Alger. Pour ce faire, accompagné par un des ses enfants, il

s'est fait prêter une voiture par un ami dont le père est lui aussi en prison. A son retour, à une heure avancée de la nuit, il percute de plein fouet un semi-remorque non loin de Aïn Delfa. La vue du désastre est insoutenable. Son fils a perdu l'âme et lui est hospitalisé dans un état comateux.

Imaginer les tréfonds des lendemains pour cette famille n'est pas loisible pour qu'une définition des vies soit aisée. Devant une situation aussi décipitante, la conscience ne peut que rester hagarde pour laisser s'interroger sur des drames similaires des accidents qu'impose chaque jour la circulation routière.

Par la pression d'une culture déphasée, on accusera bien sûr comme toujours la fatalité sans accepter qu'un destin se construit et qu'il conditionne celui des autres.

L'héritière du trône néerlandais a fui en Espagne suite à des menaces



La princesse héritière néerlandaise Amalia a vécu en Espagne pour échapper aux menaces pesant sur sa sécurité, ont rapporté les médias locaux alors qu'elle se préparait à faire ses débuts officiels lors d'une visite d'Etat mercredi aux Pays-Bas.

Selon le média public NOS, citant des sources royales, la jeune femme âgée de 20 ans a vécu et étudié à Madrid pendant plus d'un an.

En octobre 2022, Amalia a été contrainte d'abandonner son projet de vivre dans une résidence étudiante dans la capitale néerlandaise en raison de ses craintes en matière de sécurité, quelques semaines seulement après avoir commencé à étudier la politique, la psychologie, le droit et l'économie à l'université d'Amsterdam.

L'héritière du trône avait été photographiée rayonnante lorsqu'elle a commencé ses études. Elle avait indiqué qu'elle envisageait de vivre dans un logement étudiant.

Mais le couple royal a déclaré, environ un mois plus tard, que leur fille avait été contrainte de retourner vivre dans le palais de La Haye, avec des mesures de sécurité considérablement renforcées.